

# **SEPARATION, DIALOGUE ET FRATERNITE, OU L'ESPRIT DU FEDERALISME : REFLEXIONS INSPIREES DE S. LASELVA, J. LETOURNEAU ET A. LAURENDEAU**



**par Sébastien Socqué**  
Université de Paris IV Sorbonne  
ssocque@yahoo.fr



**PRÉSENTÉ AU COLLOQUE**  
***Le fédéralisme, le Québec et  
les minorités francophones du Canada***

**Université d'Ottawa**  
Ottawa (Ontario) Canada  
**9 au 11 mars 2006**

Version préliminaire / Ne pas citer



*Que toutes ces questions laissées sans réponse  
servent au moins à souligner l'extrême  
indigence de nos connaissances en matière de  
fédéralisme, et l'insuffisance grossière de  
l'ensemble de notre gestion de la res publica<sup>1</sup>.*

Tandis que se consolide au Canada la vision unitariste uninationale du pays (et l'élection d'un gouvernement conservateur pourrait éventuellement, mais ne permet pas encore de, remettre sérieusement cela en question), la conviction suivant laquelle l'État québécois assume et doit assumer un leadership spécifique, un leadership culturellement lesté, plusieurs diraient un « leadership national », est largement répandue au Québec, beaucoup plus répandue en l'occurrence que l'option séparatiste qui constitue encore une option et une voie « par défaut », une voie à laquelle se résolvent encore avec difficulté plusieurs Québécois.

Tout porte à croire que la *population canadienne dans son ensemble* n'est pas très impressionnée, encore moins bouleversée, par ce genre de décalage<sup>2</sup>, qui se cimente lentement mais sûrement ; cela a néanmoins, depuis une quinzaine d'années, posé un problème à des *penseurs politiques* canadiens anglophones, préoccupés par un tel décalage. Ils estiment qu'il n'est ni réaliste ou prudent, ni souhaitable moralement (s'agissant de leurs obligations collectives de majorité au Canada), d'envisager un conflit

---

<sup>1</sup> P.-E.Trudeau, *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, HMH, 1967, p.77.

<sup>2</sup> Sauf pour considérer qu'il est préoccupant qu'au Québec, « au cœur du Canada ! » des idées aussi rétrogrades et un atavisme aussi inquiétant puissent encore exister et circuler en 2006.

d'interprétation aussi radical sur l'identité politique du pays avec sérénité ou complaisance.

Ils considèrent qu'il n'est pas réaliste de penser l'unité du pays *contre* des besoins de reconnaissance aussi prégnants et permanents que ceux manifestés et exprimés par les autres nations qui, avec les Canadiens anglophones, composent le pays, que cette tentative de construire *contre* (ou en tous cas, de construire *en dépit de* ou *sans égard pour*) va fatalement affaiblir le pays et compromettre son *unité* ou l'*union* canadienne. Dans une fédération multinationale, il n'est pas impératif que tous les citoyens s'entendent ou s'accordent sur *tous* les sujets, mais il n'est pas réaliste qu'ils se querellent sur ce qui est le plus fondamental. Ce genre de différent ne menace peut-être pas la fédération dans son existence-même mais cela affecte la qualité des relations *dans* la fédération, entre les entités fédérées, entre les « partenaires », etc.

S'ils remettent en question la perspective jacobine dans laquelle cette unité canadienne a eu tendance à être pensée et construite, ils ne renoncent pas au projet de penser l'unité canadienne *suivant un autre mode*, ainsi que d'en favoriser l'émergence ; ce sont de *très bons Canadiens*, aussi attachés que les autres au rêve ou au projet d'une manière alternative d'être Nord-Américain ; ils sont simplement insensibles au chantage exercé par certains discours ou certains partis politiques, et aux prétentions hégémoniques de certains d'entre ces derniers d'incarner et de résumer seuls le destin canadien.

Ces penseurs semblent également considérer qu'il est illégitime, voire immoral, de ne pas accorder à des nations les outils qu'elles réclament démocratiquement pour persévérer dans leur être (et à travers une rhétorique qu'il est impossible d'assimiler à quelque séparatisme, au sens de *ce qui prépare une dislocation et une disparition du pays*).

Ce refus de la quiétude de leurs compatriotes motive des méditations<sup>3</sup> en retour sur certains piliers historiques du Canada, certaines possibilités ensevelies, ce que l'on peut envisager comme les *Roads not Taken* de notre histoire multinationale, et ici on pense à la manière dont Samuel LaSelva se rappelle 1867<sup>4</sup> et tente de régénérer la vision de G.-E. Cartier, une vision qui a sans doute eu son efficace historique, qui a sans doute permis la fondation du Canada (c'est-à-dire permis de la rendre acceptable aux Canadiens-français des années 1864-1867) mais dont il faut admettre qu'elle s'est dissoute ou évaporée presque aussitôt dans les milieux anglophones<sup>5</sup> et qu'elle a aujourd'hui peu d'écho chez les Québécois ; on pourrait aussi penser à l'évocation nostalgique, par Kenneth McRoberts, des années soixante au Canada<sup>6</sup>, la fraîcheur, l'ouverture et la radicalité de l'interrogation<sup>7</sup> qui était alors possible sur la nature du

---

<sup>3</sup> Samuel LaSelva considère, avec Isaiah Berlin, que ce type de conflit sur les fins et les communautés politiques de référence constitue un terrain fertile et fécond pour la réflexion et la théorie politiques : « *When values collide, politics flourishes, as does the imagination.* » (*The moral foundations of canadian federalism. Paradoxes, achievements, and tragedies of nationhood*, Montréal-Kingston : McGill-Queen's UP, 1996, p.116). On s'accordera sur le fond, si ce n'est que LaSelva est, ici comme souvent dans ce beau livre, trop impressionné par le jugement de fait de Charles Taylor à l'effet que les différences entre les Québécois et le ROC seraient de nature axiologique. Il a fortement tendance à confondre nationalisme et/ou séparatisme québécois et communautarisme. Cela est une erreur d'appréciation qui peut malheureusement pervertir certaines de ses analyses de la réalité québécoise et des possibilités canadiennes qui en découlent. LaSelva admet pourtant, tout comme Taylor, que « Canadian federalism is faltering, yet Canadians have more values in common and more concerns than ever before. » Sur la question des armes à feu, de l'écologie (Kyoto), de la guerre en Irak, le Québec peut sembler encore assez différent de certaines autres provinces ; il ne me revient pas de porter là-dessus quelque jugement de valeur ; de même, pour prendre deux provinces où existe depuis longtemps une importante présence juive, il y a considérablement moins d'actes antisémites au Québec qu'en Ontario. Mais sur plusieurs sujets, on ne trouve pas de différences significatives entre les « valeurs » des Québécois et celle des autres Canadiens ; de même qu'il y a peu de différence entre les valeurs des Québécois et celle des Tchèques ou des Italiens, ou entre celles des Canadiens et des Australiens. De toute évidence, il est délicat de penser le lien « national » par l'unique ou le principal biais des « valeurs ».

<sup>4</sup> « *At that time, a great debate occurred that raised vital questions about the kind of country Canada should become.* », p.15.

<sup>5</sup> La querelle d'interprétation, extrêmement bien documentée, qui dure toujours sur la nature de ce qui a été scellé en 1867 indique à quel point les belles valeurs et l'ambitieuse vision de Cartier n'ont sans doute eu de prégnance qu'au sein de sa « race » ; cette querelle nous rappelle qu'au mieux l'adhésion momentanée et ambiguë à ce type de discours (sur la fraternité selon LaSelva) ne fût sans doute qu'un pis aller, voire un repli, stratégiques. Il est en outre difficile de concilier cette vision et la position suivant laquelle il est incompréhensible que les Canadiens-français aient pu s'imaginer, en dépit du bon sens, qu'en 1867 avait été scellée une entente ou un pacte entre des soi-disant peuples fondateurs. L'auteur de ces lignes ignore si Cartier parle de « pacte » ou de « peuples » fondateur.

<sup>6</sup> L'alternative laselvienne—« *Canadians have available to them an alternative image [to the consociational image] that [...] sees federalism as the means that enables different nationalities both to live together and to live apart.* » (p.30)—n'est pas la « stratégie de rechange » de McRoberts (*Un pays à refaire*, Montréal : Boréal, 1999, p.360) même si la querelle en est une de famille ; les impératifs de l'unité canadienne se réduisent peut-être plus à une question technique chez McRoberts, tandis que LaSelva semble y investir à la fois plus d'émotion et d'ambition. Cela dit, les arguments de LaSelva à l'effet que l'ironie de McRoberts sur l'unité « nationale » canadienne risque de s'avérer pernicieuse et stérile pourraient bien rencontrer en McRoberts une oreille attentive.

<sup>7</sup> Les « années 1960 furent une période extraordinaire : pour la première fois, on se posait sérieusement des questions fondamentales sur le Canada. Mais après la formulation de réponses à ces questions au moyen de l'orthodoxie de Trudeau, et surtout après leur enchâssement dans la Constitution, il devint extrêmement difficile de reconsidérer ces questions. », *Un pays à refaire*, p.360.

Canada, son identité politique et la direction dans laquelle il serait souhaitable de les faire évoluer.<sup>8</sup>

Le séparatisme québécois ne facilite, d'une certaine manière, pas la tâche des Resnick, McRoberts, Webber, Kymlicka et autres, mais les nationalistes qui se résolvent au séparatisme ne peuvent malheureusement pas confondre ces brillants marginaux et la société de laquelle ils émergent. Ces penseurs importants ne sont pas des porte-paroles de la société à laquelle ils appartiennent. Il n'est d'ailleurs pas impossible que le séparatisme, bien installé au Québec, et ce pour des raisons qui ne sont pas essentiellement conjoncturelles, pourra tout aussi bien, un jour, faciliter la réception canadienne anglaise de ces visions alternatives du Canada.<sup>9</sup>

Un des défis, pas encore relevé il me semble, est de convaincre le Canada anglophone que ces visions peuvent être intéressantes et fécondes pour lui<sup>10</sup>, indépendamment de l'intérêt *moral* que le Canada anglais *devrait* prendre à ses responsabilités vis-à-vis de ses minorités nationales, puisque ce sujet-là est mort (ou inerte au moins) au Canada anglais et que l'on puisse parfois douter que les Canadiens anglais disposent vraiment de ce type de ressource morale, en quoi ils ne seraient évidemment pas les seuls, des gens aussi sophistiqués, par exemple, que les Tchèques, pendant l'intermède tchécoslovaque, s'étant semble-t-il eux-mêmes montrés essentiellement incapables de prendre au sérieux leurs partenaires slovaques. Les Québécois pour leur part, qui aspirent à une reconnaissance franche au sein du Canada, ne sont pas toujours prompts, au moins enthousiastes, à « reconnaître » les nations

---

<sup>8</sup> Le geste de McRoberts rappelle celui de Heidegger ; ce dernier tentait de restituer les possibilités ontologiques abolies/ensevelies/anéanties par le Trudeau (c'est à dire le *méchant* dans ce type de récit, le *malfaiteur*) de la métaphysique, Platon. McRoberts estime qu'il n'est pas inutile de rappeler les possibilités que recéléait cette belle époque ; Heidegger considère que l'ambition de *Penser* oblige à retrouver pour soi et restituer les possibilités pré-socratiques ; ni McRoberts, ni Heidegger n'attendent de conséquence éclatante de leurs gestes respectifs... Des gens comme Resnick et McRoberts peuvent parfois sembler bien désabusés et tentés, peut-être, de dire, comme Heidegger, que « seul un dieu peut nous sauver ». Qu'il s'agisse en tous cas de convaincre ce que Husserl appelait « l'Europe » de renouer, « derrière » Kant, Descartes, la technologie moderne, Platon et Aristote, avec les Pré-socratiques, ou les Canadiens anglophones de renouer, « derrière » la Charte, le « Meilleur pays du Monde » et la compréhension trudeauiste (des Forsey, Scott et Ramsay Cook, etc.), avec cette « période extraordinaire », cela prend une certaine témérité...

<sup>9</sup> A moins que Durham ne ressurgisse à nouveau et que ce ne soit plutôt Janet Ajzenstat qui bénéficie d'une installation pérenne du souverainisme au Québec, ou encore les Bercuson, Cooper, etc. Les Québécois et les Autochtones ont en effet affaire à une majorité, à certains égards, assez hostile et agressive...

<sup>10</sup> En d'autres termes, qu'un Canada tout aussi intéressant pourrait s'élaborer sur des bases différentes. Tout le propos de *Thinking English-Canada* de Philip Resnick consiste justement à montrer l'intérêt pour les Canadiens anglophones de se percevoir comme nation, quoi qu'il en puisse être des questions québécoise ou autochtones. Je ne suis pas sûr que Resnick était parvenu *dans ce livre* à articuler une vision, une projection, vraiment enthousiasmantes pour son *English-Canada*. Une telle vision devrait justement impliquer le Québec et les nations autochtones, et cela n'entraîne-t-il pas dans le sujet de ce livre. Sur cette question, voir « Philip Resnick, héritier de André Laurendeau : Resnick et Laurendeau interprètes du Canada anglophone », dans *Other language - otherness in canadian culture / L'autre langue - L'altérité dans la culture canadienne*, *Zbornik radova sa prve medjunarodne konferencije iz oblasti kanadskih studija sa temom Drugi jezik - Drugost u kanadskoj kulturi*, Nis: Tibet, 2004, p.197-215.

autochtones, etc.<sup>11</sup> Les majorités semblent avoir naturellement quelques « problèmes de comportement », le plus souvent corrigés par des éléments contextuels. La manière dont à peu près tous ces enjeux de moralité démocratique ont été instrumentalisés *contre* le Québec a certainement contribué à faire de celui-ci un assez bon élève sur ces questions... L'union fédérative ne constitue de toute évidence pas une garantie contre ces incompréhensions et dérapages déplorables.

De même, la simple évocation ou le rappel de la soi-disant éthique du fédéralisme en général ne suffira pas, et ce, pour 2 raisons :

1) La notion de fédéralisme recouvre plusieurs réalités bien distinctes (de quel fédéralisme parle-t-on ?) ; la redécouverte de ce mot ou l'évocation de la redécouverte de cette pratique ne va pas nous mettre d'accord, rapprocher les solitudes. Le recours ici est *vague*. Les différents concepts de fédéralisme sont justement des tentatives d'articulation de situations différentes, ou interprétées et envisagées différemment.<sup>12</sup> Notre problème ici est entre autres celui de l'interprétation de notre situation, de l'élection de la description la plus féconde, pour ne pas dire « la plus adéquate ». Si on ne peut s'entendre minimalement sur l'identité politique canadienne, il est totalement déraisonnable et illogique d'attendre du fédéralisme en lui-même une solution ou un miracle.

2) Reste la proposition plus précise consistant à ranimer la forme particulière de fédéralisme qui avait été adopté d'un commun accord, « notre » fédéralisme, « celui qui nous avait d'abord réunis », celui qui avait suscité un consensus. Là-dessus aussi la querelle fait rage ; de part et d'autre de la frontière séparant les solitudes, on interprète 1867 de manière absolument différente ; cela ne signifie pas qu'il n'y ait à cet égard aucun fait objectif, historique, sur 1867. Mais je crains qu'aucun Canadien ne se sente lié par une entente signée il y a bientôt 140 ans... Ici, on ne fait que reposer le problème, revenir à la situation initiale, alors qu'on cherchait un instrument pour arbitrer le différent ou le dissiper. Le fédéralisme fait peut-être, et même probablement, partie de la solution à l'équation canadienne, mais il importera d'être précis.

Dans un premier temps, on présente la défense du fédéralisme et de ses fondements proposée par Samuel LaSelva<sup>13</sup> ; on insiste sur certains éléments caractéristiques et originaux de la méthode de cet auteur, ainsi que sur le concept de fraternité qu'il met de l'avant. On tente de montrer que, malgré ce qui ressemble à des failles ou des insuffisances dans certains arguments, cette notion de fraternité peut

---

<sup>11</sup> Notons que le Parti Québécois adopte sur cette question une position cohérente consistant à concéder ce dont on voudrait soi-même bénéficier, c'est-à-dire faire subir à l'autre ce qu'on voudrait qu'il nous fit subir.

<sup>12</sup> Ce qui rassemble tous ces concepts de fédéralisme est l'idée d'un fractionnement de la souveraineté, de l'Etat et du gouvernement, leur décomposition en « paliers » ou « ordres » distincts et autonomes. On ne nie pas ici que le respect strict, par l'Etat fédéral central, de ce fractionnement et de cette autonomie, ferait partie d'une solution à la « question québécoise » et au mécontentement qui anime et fonde une bonne partie du séparatisme.

<sup>13</sup> Nous nous appuyons sur *The moral foundation of canadian federalism. Paradoxes, achievements, and tragedies of nationhood*, Montréal-Kingston : McGill-Queen's UP, 1996.

effectivement constituer un horizon de sens et de norme adéquat aux problèmes liés à la diversité profonde canadienne.

La suite se présente sous forme plus schématique : Il est suggéré que la position de André Laurendeau, par son insistance sur les notions de sociétés distinctes et de développement séparé, correspond à une conception du Canada paradoxalement plus prometteuse que celle de LaSelva même si elle est encore plus susceptible, aujourd'hui, de décevoir les Canadiens anglophones ; s'apparentant à un repli et à une vision dénuée de toute ambition pancanadienne, il est suggéré que, pour autant, elle est peut-être plus susceptible de favoriser l'émergence et l'avènement de la fraternité pancanadienne tant valorisée par LaSelva, entre autres parce que lui fait défaut le genre de rhétorique édifiante qui a tendance à asphyxier certains membres un peu turbulents de la fédération, les Québécois et les Peuples autochtones.

Enfin, il est expliqué pourquoi les positions du type de celle proposée depuis quelques années par Jocelyn Létourneau nuisent à l'émergence d'une solution à l'équation canadienne, plus qu'elles n'y contribuent.

Ma conclusion articule quelques remarques sur la (fragilité et le scandale de la) position des minorités francophones. Je tente de déterminer si, advenant une compréhension décuplée du fédéralisme canadien au terme de ce colloque, on aurait des raisons d'espérer quelque amélioration du sort de ces minorités négligées, instrumentalisées et, parfois, méprisées.

## **LaSelva sur la fraternité comme fondement moral du fédéralisme canadien : l'intérêt paradoxal et réciproque de la diversité (profonde) pour l'unité au Canada**

On pourrait résumer, avec LaSelva, la position fondatrice de *l'école canadienne de la diversité* en disant que cette dernière considère comme devant être significativement pris en compte par la théorie politique, dans sa tentative de répondre à la question socratique « comment faut-il vivre ? » le fait que « *Canadians, who live in different provinces and possess different identities can and should have both a common way of life and different ways of life* ». Ce fait n'est, selon LaSelva, pas du tout anodin, ne peut sérieusement être pris en compte que par une théorie politique canadienne<sup>14</sup> sensiblement renouvelée : « *What emerges is an unorthodox understanding of Canadian federalism and a distinctively Canadian understanding of nationhood.* »(ix) Quand il ajoute que les séparatistes québécois, les souverainistes autochtones et les nationalistes canadiens sont objectivement alliés contre l'idée qu'un pays puisse abriter à la fois des modes de vie semblables et dissemblables, il faut en déduire que la conception du Canada comme nationalité et société politiques que défend et illustre LaSelva n'est

---

<sup>14</sup> Par quoi on entend ici une représentation des paramètres les plus fondamentaux de l'identité politique du Canada, ayant pour vocation de s'incarner dans la vie institutionnelle du pays, et jusque dans sa constitution, la solution à toutes les autres questions qui se posent devant s'articuler à ce squelette institutionnel.

pas très en vogue au Canada en général et que LaSelva et les *laselviens* font face à un imposant défi de marketing intellectuel et idéologique<sup>15</sup>.

Ma lecture de LaSelva focalise beaucoup sur les questions québécoise et francophone, et ce au détriment de toutes les autres variables que LaSelva a raison d'inclure dans l'équation canadienne sophistiquée qu'il tente de résoudre ; mais le colloque m'invite à ce genre de focalisation<sup>16</sup>.

Après avoir précisé que, dans l'aire philosophique anglo-saxonne, le style analytique, qui préconise les « définitions formelles et les systématisations rigoureuses » prévaut sans être hégémonique, LaSelva signale l'existence d'une alternative à cette approche aride<sup>17</sup>, une approche qui au contraire repose sur la croyance en une dignité du particulier et s'attache à en restituer et en préserver la complexité. LaSelva songe à des penseurs contemporains tels Isaiah Berlin et Charles Taylor, ainsi qu'à leurs *ancêtres* Herder et Vico. LaSelva aimerait, comme eux, dans sa propre approche du fédéralisme canadien, exemplifier les mêmes capacités d'« interprétation, de compréhension et d'imagination » (xi).

Le parti pris favorable de LaSelva pour la dignité du particulier a des conséquences pluralistes pour le type de théorie politique qu'il élabore et pratique et sur les prétentions qui y sont associées ; il affiche au mieux une certaine ironie vis-à-vis des « définitions formelles et des systématisations rigoureuses » tant valorisées dans d'autres aires de la théorie politique ; au pire, il éprouve une vive méfiance à l'endroit d'une soif de généralisation et d'universalisation qui ne sied pas à l'étude sérieuse de la réalité alambiquée et fragile, non plus qu'à la pratique, du fédéralisme dans un pays comme le Canada<sup>18</sup>. C'est ce que je comprends quand il affirme que « *If Canadians are*

---

<sup>15</sup> Le Parti Québécois a reconnu une Nation autochtone, et rien n'indique que l'anglophonie québécoise serait traitée autrement—c'est-à-dire moins bien—que comme une minorité nationale au sens de Kymlicka dans l'éventualité d'une indépendance du Québec. Tout porte à croire qu'il fait assez bon être un anglophone au Québec et les francophones minoritaires, même les plus mégalomanes, n'envisagent pas sérieusement que leur situation puisse ressembler dans un avenir prévisible à celle des Anglo-Québécois.

<sup>16</sup> Ce que LaSelva propose sur la question autochtone est, sur le fond, aussi ambitieux et constructif (et, quoi qu'il en dise, révolutionnaire) que pour la question québécoise ; on déplore malheureusement quelques arguments qui peuvent sembler cyniques, dans le traitement de certains points précis. Quand LaSelva parle (p.143) de « interdependence of Aboriginals and other Canadians », il rappelle le rêve des Canadiens ouverts, généreux et sophistiqués mais peut-être pas celui des Amérindiens. Pourquoi la société canadienne serait-elle la seule possibilité d'une société ouverte au nord de l'Amérique du Nord (p.146) pour les Amérindiens ? Sa justification de l'intérêt amérindien à cette interdépendance est cynique et historiquement superficielle et désincarnée (p.149, 150, 151).

<sup>17</sup> p.xiii : « [...] *there are important dimensions of Canadian nationhood that elude a Rawlsian reconstruction.* »

p.xiv : « *a study of moral foundations [foundational principles of canadian nationhood] [...] will necessarily lack the symmetry, conceptualism, and systematization characteristic of Rawlsian political theory.* » Ici, il serait peut-être utile de distinguer l'idée même de reconstruction rawlsienne—sa méthode—et la reconstruction que Rawls propose ; ce que Rawls a « reconstruit », c'est de toute évidence une communauté politique qui ressemble plus au États-Unis après les discours de Martin Luther King qu'au Canada. Kymlicka en l'occurrence rétorquerait que l'idée-même de « reconstruction » ne pose aucun problème ; c'est l'état de la reconstruction chez Rawls ou Dworkin qui est insatisfaisant.

<sup>18</sup> LaSelva ne dirait pas comme Franz L. Neumann (« *Federalism and freedom : A critique* », dans Karmis, D. et Norman, W. (dirs.), *Theories of federalism. A Reader*, NY : Palgrave-MacMillan, 2005,

*to rethink federalism, they will have to [...] discard [...] a good deal of contemporary moral philosophy.* » (p.20)<sup>19</sup>

L'ambition de LaSelva n'est donc pas de produire une version abstraite et universalisable de l'identité et de l'expérience politiques canadiennes<sup>20</sup>. Il souscrirait sans hésiter à la modestie métaphilosophique d'un Michael Walzer ; ce dernier, introduisant le type de démarche auquel il se prête dans *Spheres of justice*, résumait :

*My argument is radically particularist. I don't claim to have achieved any great distance from the social world in which I live. One way to begin the philosophical enterprise—perhaps the original way—[...] [is to describe] the*

---

p.208) que « *the value of federalism [...] can be determined solely through an empirical analysis of a given political system* », (mes italiques, S.S.) mais il accepterait la prémisse de cet argument, à l'effet que « *the federal arrangement operates always within a specific political, social, and cultural setting* [LaSelva ajouterait, « *historical* »] *and the isolation of the federal element from this setting is obviously extremely difficult, perhaps impossible.* » LaSelva accepterait en outre la liste, proposée par Neumann, des facteurs qui interviennent dans la « fonction du fédéralisme », et il la rallongerait même considérablement.

<sup>19</sup> LaSelva déplorerait sans doute avec Richard Rorty, à propos de la sophistication de la philosophie morale contemporaine, qu'en son sein tous soient si spontanément « *convinced that the increasing sophistication of a philosophical sub-discipline is enough to demonstrate its social utility and are entirely unimpressed by murmurs of 'decadent scholasticism'* ». *Truth and progress*, Cambridge : Cambridge UP, 1998, p.173, n.5. Sur cette « décadence », voir également Bernstein, Richard J. *Praxis and action, contemporary philosophies of human activity*. 1971: Philadelphie : University Of Pennsylvania Press, p.233.

<sup>20</sup> Cela permet une remarque sur une position herméneutique constitutionnelle qui a été attribuée à LaSelva, l'« originalisme » : « *LaSelva's choice of the superior moral foundations is not purely an act of prescription. While he has a definite view of the right way to conceive of Canada, he does not defend it (at least, explicitly) on the basis of its match with his own hopes for Canada, but on the basis that this moral view of the Canadian state provides the most coherent account of the actual constitutional order that was created. In this way, LaSelva's argument is descriptive, or originalist; we ought to honour a particular moral vision of Canada because it is the moral vision that informed the original political accommodation that produced confederation. (There is, however, nothing to suggest that LaSelva is opposed to reconstitutionalization or that he is insufficiently republican to recognize that a self-determining population can choose a new basic political order for itself. But in the absence of political consensus that would legitimate constitutional change, LaSelva believes that we should strive to honour both the original constitutional accommodation and the moral spirit that gave it birth.)* », (J.D.Whyte, (1997) 42 McGill L.J. p.192) Est-il vraiment possible de le présenter comme appliquant une théorie à l'identité politique canadienne ? Ne récuse-t-il pas toute approche s'élaborant en termes d'« application de théorie » ? Il y a certainement de l'originalisme chez lui, et cela n'exclut d'ailleurs pas d'autres conceptions de la légitimité et de l'interprétation constitutionnelles ; il semble suggérer que, faute de mieux, et en l'absence d'autres sources de consensus au Canada, il est sage et prudent de se replier sur une bonne conception des origines, de la fondation. Mais ce geste lui semble approprié, non pas par fétichisme des origines, mais parce que son interprétation du présent, des besoins, aspirations et prétentions contemporaines (il parle peu des « droits » des autochtones ou des Québécois), lui indique que ce geste est adéquat et indiqué, qu'il est le geste « prudent » pour le Canada. Il serait, en ce sens, originaliste *pour le Canada*, et non originaliste *en droit constitutionnel en général* ou originaliste *pour n'importe quel texte*. En outre, on cherchera en vain, chez lui, une fondation ou une défense autonome de l'idée originaliste, si ce n'est l'idée que des peuples sont liés par les engagements de leurs « ancêtres ». Sur la querelle originaliste, voir : L. Levy, *Original intent and the framers' constitution*, New York: MacMillan, 1988, R. Dworkin, *Taking rights seriously*, Cambridge, Mass.: Harvard University Press, 1977, David Hoy, « *Is legal originalism compatible with philosophical pragmatism?* », ainsi que Steven Knapp, « *Practice, purpose, and interpretive controversy* » dans Brint, Michael & William Weaver (eds.), *Pragmatism in law and society*, Boulder, Westview Press, 1991, p.323-359.



*terrain of everyday life from far away, so that it loses its particular contours and takes on a general shape. [...] Another way is to interpret to one's fellow citizens the world of meanings that we share.*<sup>21</sup>

Cette dernière manière est celle de Walzer et c'est également celle de LaSelva.

LaSelva voudrait faire avec le fédéralisme canadien ce qu'il admire que Taylor ait réalisé avec la modernité, c'est-à-dire « *to understand its enormous complexity and to discover ways of eliminating its most pernicious aspects.* »(xi) Le projet est ici de trouver (ou de **re**trouver) les recettes qui ont pu faire en sorte que le Canada existe bel et bien, en dépit du pessimisme qu'auraient pu, et que pourraient aujourd'hui, nous inspirer les systématisations rigoureuses et sophistiquées des nationalistes canadiens de la Charte et les séparatistes québécois par exemple, des théories simples, efficaces et élégantes qui rencontrent un évident succès, au moins d'estime<sup>22</sup>.

Comme LaSelva ne considère pas que le Canada tienne debout « en dépit du bon sens » ou de manière historiquement accidentelle ou moralement contingente, et puisque LaSelva aurait beaucoup de mal à admettre que, quoi qu'on entende par « unité canadienne », cela ne serait qu'un état aléatoire et fugitif d'équilibre du système canadien, il entend montrer que le meilleur (c'est-à-dire *pas* la totalité) de l'expérience canadienne exemplifie des qualités et des valeurs précises qui ne sont pas négligeables, mais en réalité bel et bien négligées et peu appréciées. Cela signifie qu'il ne pourrait accepter des théories de la stabilité du Canada et de la valeur de l'expérience canadienne qui *ne s'énoncent* paradoxalement *qu'en* termes d'ambiguïté et de malentendu féconds et qui justifient le Canada contemporain en insistant sur les grandeurs de ce qui ne serait qu'un vaste *blur zone* constitutionnel...<sup>23</sup>

LaSelva veut montrer qu'il existe ici une base réelle, précise et solide mais que les Canadiens<sup>24</sup> se sont rarement montrés capables de l'apprécier et que, de ce fait, cette base a perdu de son efficace historique et de sa force mobilisatrice (curieuse « base », est-on tenté de penser ...).

---

<sup>21</sup> Basic Books, 1983, p.xiv. « *What the Fathers provided, précise LaSelva de manière bien walzerienne, was a contextual justification ; they argued, among other things, that the divergent aspirations of Canadians could be accomodated within the structures of Confederation. Distinctiveness and differences were situated within Confederation rather than opposed to it.* » (p.184) « *Contextual justification* » se distingue de « *foundationalism, the belief that political justification must be grounded on a principle of universal validity (such as reason or human rights) located outside politics itself* ». Durham ou McDonald étaient-ils moins « contextuels » ? Qu'est-ce qui est « contextuel » ici, par opposition à « raisonnable », « tolérant », « moins impérialiste et/ou raciste que d'autres formes, plus orangistes ou ethno-centristes » ?

<sup>22</sup> La Charte n'a pas réconcilié et réunis les Canadiens ; l'Indépendance du Québec n'est pas réalisée, ni même en vue. Rien n'indique, cela dit, qu'elle ne soit inaccessible.

<sup>23</sup> On peut être porté à espérer « mieux » mais peut-être est-ce la vérité crue sur le Canada actuel. Il me semble que je les contrarierais tous les deux si je disais qu'à mon avis cette conception de la fécondité de l'ambiguïté canadienne « fédère » Alain G.Gagnon et Jocelyn Létourneau ; il s'agit sans aucun doute de l'une des très rares intersections des ensembles respectifs de positions qu'ils adoptent !

<sup>24</sup> Cela inclut évidemment les Québécois, mais sur ce point il me semble que sa démonstration est plus faible : les vices qu'il désigne dans ce livre sont des vices de majorité, ou sont en l'occurrence au Canada les vices de la majorité anglophone et pourraient difficilement être ceux des minorités nationales.

Pour résumer, la juste compréhension du Canada, celle qui permettra si on la met en pratique, d'« éliminer ses plus pernicious aspects », nous fait passer loin en dessous des « belles régions où habitent les formes pures », et tout aussi loin des marécages de l'ambiguïté entretenue pour qu'une réelle collaboration puisse avoir lieu au Canada entre les différentes entités relativement autonomes et séparées qui le composent, dans un bonheur relatif.

LaSelva focalise ici sur le fédéralisme, mais cela ne signifie nullement qu'il tente d'occulter les autres fibres dont est tissée l'identité politique canadienne, ou « des Canadiens » ; il se penche très sérieusement sur la démocratie canadienne, la culture libérale des droits, la Charte, la souveraineté populaire, etc.<sup>25</sup> Il prend très au sérieux la difficulté d'harmoniser ces exigences diverses.

Il pourrait aussi parler de ce fait, indiscutable au Canada, de la souveraineté canadienne « sur le » Canada, le fait que rares sont les Canadiens qui accepteraient que le Canada soit annexé—nonobstant la manière—aux États-Unis par exemple, et qui aimeraient que la démocratie soit une affaire véritablement Nord-Américaine. Les Québécois et les Autochtones peuvent généralement comprendre cela : un peu moins de 50 % des Québécois, lors du référendum de 1995, se sont montrés, pourraient-on dire, aussi *extrémistes* que les « autres » Canadiens sur ce genre de question<sup>26</sup>.

En fait, LaSelva prend cela en compte quand il affirme, dans le sillage de Dicey, que « *The citizens of a federal state must have both "the desire for national unity and the determination to maintain the independence of each man's separate state".* » (p.72)<sup>27</sup>

---

<sup>25</sup> « [...] Canada is not solely a liberal society ; it is also a democracy and a federal nation. » (p.140) Cela suscite d'ailleurs des conflits entre ces différentes valeurs, et la complexité couve ici la mésentente. LaSelva reconnaît très explicitement qu'aucune magie ne fait cohabiter spontanément ces différentes exigences politiques au Canada.

<sup>26</sup> « *Canadians also disagree about the meaning of democracy* » (p.123) et « *The crucial Canadian disagreement about the meaning of democracy has been a long standing disagreement between French Canadians and English Canadians.* » (p.124) Le sens de la démocratie pose-t-il problème ici ou est-ce un problème de détermination des *Demoi* ? Le fait que les Canadiens ne voudraient généralement pas exercer leur droit de vote et leur capacité d'expression démocratique dans le vaste cadre de l'Amérique du Nord traduit-il un désaccord sur le « sens de la démocratie » entre eux et les autres Nord-Américains ? Comment justifier l'obsession canadienne de la séparation, de l'indépendance, de l'isolement, qui s'est exprimée jusque dans la haine vouée aujourd'hui encore au Premier Ministre qui a paraphé un lucratif et profitable accord de libre-échange avec les Etats-Uniens ? Est-ce une question purement symbolique, de l'ordre de ce que Jean Chrétien a résumé comme l'aspiration à se pavaner dans les capitales du Monde en « limousines avec des *flags* sur le *hood* » ?

<sup>27</sup> Ce faisant, peut-être ouvre-t-il la voie à un fédéralisme s'exerçant à l'échelle de l'Amérique du Nord ? *Retour vers le futur* (en 2050 par exemple...) : ...Les Canadiens dominant et dépassent leur attachement « émotionnel » au Canada que nous connaissons et se montrent « rationnel » au sens de Trudeau, ce qui permet l'émergence d'un véritable fédéralisme Nord-Américain ; les Canadiens ont tenté de préserver un maximum d'autonomie, mais ils sont pourtant assez « raisonnables » pour se mettre au diapason de ce que leurs nouveaux concitoyens nord-américains aiment leur présenter comme un mouvement d'unification politique que l'on « constate partout ailleurs en Occident » ; des intérêts communs font d'ailleurs en sorte qu'ils comprennent massivement qu'il est incroyable que des cultures aussi semblables que les cultures canadienne et états-unienne aient pu être séparées politiquement et institutionnellement,

Toute l'intrigue de *The Moral Foundations of Canadian Federalism*, un livre riche, complexe et ambitieux, se noue dans l'imbrication/articulation par LaSelva de la question « comment faut-il vivre ? » et l'évocation, que nous allons préciser, de 1867.<sup>28</sup>

Les quelques aspects de la démarche de LaSelva qui semblent les plus originaux sont en même temps les plus controversés : je pense à la méthode de LaSelva (1), sa manière d'en appeler à 1867 et de reconduire la vision de G.-E. Cartier, en sachant pertinemment que cette source morale et politique est tarie ou épuisée.

Cette méthode permet, par l'application d'un filtre, par épuration conceptuelle et historique, de mettre à jour une notion qui lui semble cruciale pour penser le Canada et le fédéralisme canadien : la fraternité (2). Cette notion permet à son tour à LaSelva de présenter les deux exigences majeures, les deux conditions de possibilité incoutournables de la pérennité d'un ensemble multinational et morcelé comme l'a toujours été et ne l'est pas moins aujourd'hui le Canada : la reconnaissance et—ou « de » — l'autonomie des partenaires (2a), et un patriotisme politique pancanadien (2b), qui assure l'unité et procure une raison d'être à la coopération d'entités qui pourraient tout aussi bien ne pas œuvrer de concert.

L'intérêt de LaSelva, c'est qu'il table sur une acception tout aussi robuste et franche de la reconnaissance de la différence que des exigences de l'unité. C'est cela précisément qui fait en sorte que Québécois et Autochtones doivent entrer dans un dialogue honnête avec ce type de position, même si LaSelva tente de leur rappeler « *[the] fundamental canadian paradox, that the recognition of deep diversities within Canada necessitates the acknowledgement of the interdependency of Canadians if tragedy is to be avoided.* » (p.12) Évidemment, ce qui est tragique pour LaSelva ne l'est de toute évidence pas pour les Indépendantistes québécois ; LaSelva serait pourtant d'accord avec

---

et ils décident de former, avec les citoyens des actuels États-Unis, un grand pays, et contribuent ainsi à faire évoluer l'Amérique du Nord vers l'émergence d'une entité et d'une politique beaucoup plus « fonctionnelles » (impératif que de célèbres nationalistes pan-canadiens formés à Montréal au milieu du XXI<sup>ème</sup> siècle ont brillamment décrit dans leurs articles décapants de la revue *Cité libre*). Suivant cette vision, qui ne déplairait peut-être pas aux États-Uniens, il est à prévoir qu'une poignée d'irréductibles Canadiens vivrait assez mal le non respect par la majorité du nouveau pays des ententes qui avaient été à l'origine de la naissance de la nouvelle entité continentale ; des intellectuels de NY et LA mettent très à propos en évidence des liens inquiétants, dans l'histoire du Canada, entre certains nationalistes canadiens racistes et des événements antisémites dans les années 30 et 40. L'épisode du Transatlantique *St-Louis* est habilement instrumentalisé contre ces Canadiens. Il devient très difficile pour ces nationalistes canadiens de passer pour les partenaires légitimes d'une discussion sérieuse sur la place de l'ancien Canada dans la nouvelle entité. De toute évidence, leur « attachement névrosé » à de vieilles ententes dont ils sont les seuls à ne pas avoir oublié le sens est en contradiction avec l'exigence démocratique que prennent vraiment à cœur la plupart des Nord-Américains... Le pouvoir central voit mal pourquoi il devrait accorder quelque importance à cette minorité qui refuse le mouvement spontané de l'Histoire, ... FIN DE CET EXERCICE DYSTOPIQUE

<sup>28</sup> Aucun platonicien orthodoxe ne songerait, pour répondre à la question « comment faut-il vivre ? », à porter un regard horizontal en direction du passé de la *polis* ; le regard platonicien est une aspiration verticale. Mais LaSelva n'est clairement pas un platonicien, comme nous l'avons déjà signalé et il n'est de ce fait pas aux prises avec des problèmes de platonicien (mais avec les problèmes des critiques du platonisme en théorie politique). En fait, il se trouve aux prises avec certaines difficultés idéale-typiques du conservatisme.

ces derniers, contre Trudeau et Ignatieff, sur le fait que la fin du Canada ne constituerait pas un « crime contre l'humanité »...

1) La Selva explique que le Canada se trouve face à un péril, mais que « ce qui sauve », comme le disait Hölderlin, ne « croît pas si loin ». Le péril est celui de l'oubli et de l'effacement de ce qui justifie moralement le Canada et ce qui l'a rendu historiquement possible, et LaSelva pense ici à l'esprit de 1867.

« Ce qui sauve », la solution au péril, la sortie de la crise et du conflit interprétatif énoncé plus haut, se trouve précisément dans les racines du Canada. Ironiquement, la solution, « ce qui sauve », est accessible, est disponible pour les Canadiens pour autant qu'ils puissent l'entendre ou l'accueillir.

Une **tragédie** couve d'ailleurs ici puisque « ce qui sauve » est précisément ce qui semble de plus en plus inactuel aux Canadiens : « *many of the arrangements and institutions of Confederation have lost their meaning or fallen into disuse. The erosion of Confederation has compelled Canadians to reimagine themselves as well as their country.* » (p.170)

Il y a selon LaSelva quelque chose de tragique dans le fait que la Confédération, c'est-à-dire d'abord l'*esprit de la Confédération*, s'étiole. Il considère que le Canada peut accomplir, et a accompli, beaucoup mais que l'expérience canadienne peut tout aussi bien verser dans la tragédie. Le Canada s'expose à la tragédie, *d'une part*, quand la diversité profonde qui le caractérise ne donne pas lieu à la reconnaissance mutuelle et n'est pas gérée dans un esprit pragmatique d'accommodement raisonnable, *et d'autre part*, quand cette diversité s'incarne politiquement dans une forme désarticulée et non-coordonnée de morcellement. Ces deux facettes sont, selon LaSelva, celles d'une même médaille.

Sur un plan plus pratique et plus concret, l'autre aspect de la tragédie consiste, au Canada, à ne pas mobiliser le meilleur de l'expérience canadienne, c'est-à-dire les capacités de reconnaissance et d'accommodement, quand on fait face à des crises, qui sont, étymologiquement, pour chacun, des moments de choix radicaux. Il y a au Canada une tradition, une expérience particulières, qui a porté ses fruits, c'est-à-dire, qui a d'abord permis au Canada d'exister, une tradition qu'il est imprudent de négliger, et qui l'a pourtant, selon LaSelva, été dangereusement, notamment lors de l'opération de rapatriement constitutionnel : « *Canada cannot return to the lost world of 1867<sup>29</sup>. But if Canadian federalism rests on moral foundations, it is problematic to neglect those foundations or to engage in significant constitutional innovation without understanding them.* »

---

<sup>29</sup> Pour McRoberts, cet Âge d'Or se situe un siècle (moins quelques années) plus tard ; il insiste à maintes reprises sur le fait que « les années 1960 furent une période extraordinaire : pour la première fois, on se posait sérieusement des questions fondamentales sur le Canada. Mais après la formulation de réponses à ces questions au moyen de l'orthodoxie de Trudeau, et surtout après leur enchâssement dans la Constitution, il devint extrêmement difficile de reconsidérer ces questions. », p.360. Cela signifie probablement que McRoberts ne peut partager l'enthousiasme et la nostalgie que ressent LaSelva pour 1867; peut-être McRoberts éprouve-t-il de tels sentiments pour la pensée de G.E.Cartier sans parvenir comme LaSelva semble le faire à assimiler directement la Confédération avec le Canada qu'elle a confirmé et façonné, et la vision canadienne « fraternelle » de Cartier.

Il considère, il me semble, que cette négligence caractérise la nouvelle culture politique canadienne et que cela n'est pas étranger aux blocages que rencontre le pays (on pense ici à Meech et Charlottetown). Cette tradition politique, qui incluait des éléments de libéralisme, de démocratie, et bien d'autres, reposait plus essentiellement encore sur le fédéralisme, et LaSelva doit constater que l'idée fédérale est en bien mauvaise posture au Canada ; Benoît Pelletier faisait le même constat il y a quelques mois quand il a défendu, dans *Le Devoir*, le projet ambitieux d'un Conseil de la Fédération<sup>30</sup>. De toute évidence, LaSelva déplorerait que la position et le discours du Ministre Pelletier puissent dans certains cercles être assimilés à du « séparatisme » et qu'« un peu » de nationalisme québécois passe, dans ces cercles, pour « déjà beaucoup trop » de nationalisme québécois<sup>31</sup>.

Considérant que 1867 incarne le meilleur esprit pragmatique de compromis, de compréhension mutuelle et de reconnaissance, ainsi que la tentative d'union la plus poussée accessibles à un pays comme le Canada, LaSelva déplore que « *Confederation itself has become something of a antiquarian subject, largely because many scholars, politicians, and citizens appear to believe that Canada no longer possesses a living constitution and faces a future unconnected to its past.* » (xi), en conséquence de quoi l'un des objectifs de LaSelva est d'intervenir sur ces croyances-là.

Selon LaSelva, il s'agit pourtant moins de réimaginer le Canada, de mettre au jour une nouvelle vision, une nouvelle projection œcuménique de ce pays morcelé, que de retrouver en quelque sorte les bonnes vieilles recettes qui auraient ici fait leurs preuves, après les avoir précisément identifiées par un procédé de réduction assez radical (et menant de ce fait à des abstractions qu'il faut manipuler avec précaution). C'est à cela qu'il fait référence quand il affirme que

*Reconfigurations is not the same as recovery, and the difference is crucial for the moral foundations of Canadian federalism. Canadian federalism does not require moral foundations borrowed from the history of political thought or imported from other countries. The foundations already exist ; for the most part, they need to be recovered, restored, and reapplied. The process of recovery dictates an imaginative leap into the Confederation settlement of 1867, in order to understand the kind of moral foundations that underpin Canadian federalism. (p.15)*

---

<sup>30</sup> Benoît Pelletier, *Le devoir*, jeudi 4 mars 2004.

<sup>31</sup> Aussitôt que la hiérarchie entre en gouvernement ou un pallier de gouvernement « *senior* » et « *junior* » est remise en question par quelque équipe gouvernementale que ce soit à Québec, on dénonce à Ottawa une *hybris* déplacée, absolument incompréhensible, et « évidemment inacceptable. En fait, l'*ethos* fédéral(iste) pourrait bien condamner formellement ce genre de hiérarchie. Les fédérations sont plutôt menacées ou fragilisées par ce type de hiérarchie.

De nombreux passages du livre de LaSelva comprennent un tel « saut imaginaire » dans les méandres de 1867, dans le cadre d'une démarche paradoxalement *imaginative*<sup>32</sup> de *restauration*.<sup>33</sup>

Cette « perte de sens », cette « érosion » et cette querelle des interprétations constituent un sérieux problème pour le Canada selon LaSelva.

Ici, la Confédération fonctionne comme une norme, une exigence politique déterminante, permanente et omniprésente<sup>34</sup>. Cette entente, cet accord fondateurs, balisent une voie, définissent un cadre, et ce cadre constitue l'armature du Canada. Il est, et il a été, imprudent, de réviser unilatéralement ce cadre, au mépris de l'esprit de son élaboration.<sup>35</sup>

---

<sup>32</sup> "To give sufficient weight to [the fact that Canadians belong to more than one community] is not only to dissolve the Trudeau-Lévesque deadlock, but to make explicit the moral foundation that Confederation and its reimagination presuppose."(116)

<sup>33</sup> Peut-être ne dissipe-t-il pas assez clairement les malentendus, dont il reconnaît explicitement l'existence, au sujet de 1867 : il pourrait s'en prendre plus clairement aux théories qui suggèrent qu'il est absolument incompréhensible que les Canadiens-Français se soient imaginés, « en dépit du bon sens, mais suivant leurs penchants lunatiques habituels » (R.Cook, G.Bouchard), qu'ils étaient un « peuple fondateur », qu'ils s'engageaient dans un partenariat qui n'abolissait pas leurs droits mais au contraire les garantirait et leur en procurerait de nouveaux, etc.

En fait, la Confédération de 1867 joue ici un rôle que plus aucun penseur politique canadien-français n'osait lui faire jouer, tant ceux-ci se sont fait rappeler, par les Frank Scott, Ramsay Cook et plusieurs autres, qu'il n'est pas raisonnable d'y lire quelque pacte ou contrat liant des partenaires fondateurs. Mais à Vancouver, cela semble être redevenu raisonnable. La Confédération de 1867 est ici une abréviation qui désigne un moment définitoire du *modus vivendi* qui fait en sorte que cohabitent au Canada, encore aujourd'hui, et de manière *relativement* harmonieuse, différents peuples, ou, comme le dit souvent LaSelva en mobilisant une expression incurablement vague, différents modes de vie (*ways of life*). Toujours est-il que « *The irony is that the discovery of an adequate theory of Canadian federalism may turn out to be more a matter of retrieval than invention [...]* »(p.194) On perçoit ici ce qui distingue LaSelva de son collègue J.Webber, même s'il n'est pas si simple de préciser en quoi cette distinction consiste exactement, étant donné que LaSelva admet, avec Frank Underhill, que « *the root of our current difficulties is that French-Canadians and English-Canadians have different pictures in their minds of ... the meaning of Confederation* »(p.192) et que « *Pluralism [...]* was a key issue at Confederation, although many of the arrangements and institutions of Confederation have lost their meaning or fallen into disuse. The erosion of Confederation has compelled Canadians to reimagine themselves as well as their country. »(p.170) . On pourrait donc dire que, non seulement LaSelva ne dissipe pas ce type malentendu, il s'installe au creux de ces malentendus pernicieux.

<sup>34</sup> « [...] by neglecting a key provision of the Confederation settlement, [the Supreme Court decision on patriation] misunderstood the Canadian constitution and significantly eroded the legal, as well as the moral, foundations of Canadian federalism. » (p.16)

<sup>35</sup> « *The irony and tragedy of [the patriation decision] is that it fundamentally affected the future of Canada, yet it neglected a key constitutional provision and, arguably, subverted both the original intentions of the Fathers and the protection they had afforded to federalism.* » (p.50; s'agit-il d'une subversion de McDonald, de Cartier, ou des deux?) « *Part of the difficulty with [Trudeau's] conclusion is that it cannot be reconciled either with the logic of section 94 of the BNA Act or with the implicit intentions of the Fathers.* » (p.63) Les intentions des auteurs de la constitution apparaissent clairement comme devant être significativement prises en compte dans l'interprétation du texte. LaSelva soutient que ni les exigences « démocratiques », ni la souveraineté du peuple canadien, par exemple, ne peuvent contourner et supplanter le critère des « intentions originales ». Sur 1867 et son esprit comme étalon et norme, à propos de la Charte de 1982 : « *Moreover, a conception of the Charter can unite [Canadians] only if it sustains Canada's distinctive constitutional experience. A country cannot neglect its past without endangering its future.* » (p.93) (assiste-t-on à ici une fondation conséquentialiste ou pragmatique de l'originalisme ?)

LaSelva explicite courageusement les conséquences de sa fidélité à 1867 et à l'« histoire canadienne », notamment : « *If Canadians are to be regarded as a sovereign people in the possession of a collective will, then Canadian history must be viewed as irrelevant and the Charter as a document without roots in Canada's constitutional experience* » (p.93). Soyons clair : cela signifie ici pour LaSelva : « *Canadians are not to be regarded as a sovereign people in the possession of a collective will* ». La fidélité à 1867 n'est pas sans rapport avec la méfiance de LaSelva à l'endroit de ce que William Galston a appelé « *the totalist temptation* »<sup>36</sup>. Pour LaSelva, l'« expérience constitutionnelle » est une dimension cruciale de l'identité politique canadienne, qu'il est imprudent de dédaigner ; ce type d'*hybris* pose problème dans le Canada contemporain.

L'un des fils conducteurs de LaSelva est que l'histoire canadienne ne peut précisément *pas* être considérée comme *non-pertinente* et le défi consiste à expliquer aux Canadiens que cette obsession de l'histoire est plus qu'une expression de névrose mélancolique. Cette histoire encadre et détermine (sous détermine évidemment) des possibles ; elle fonctionne comme un testament<sup>37</sup>. Hériter du Canada, c'est hériter d'un ensemble de règles, et cela revient à être tenu par des engagements, ceux que les fondateurs auraient pris les uns vis-à-vis des autres et vis-à-vis des peuples impliqués. Le sens laselvien de l'histoire correspond à un sens des engagements, et coïncide avec le principe-réalité canadien.

L'ambition de LaSelva semble être de pouvoir à la fois reconnaître que (187) « *Canadian federalism is about divided jurisdiction, divided loyalties, multiple identities, and intersecting communities of belonging* » et de défendre l'héritage ou le testament de ses héros, en rappelant que « *The Fathers of Confederation did not merely believe that nationalities could coexist under the same State ; they also sought to create a great and single nation, united by a strong central government and a common nationality.* »(46)

LaSelva défend une conception originale de la Confédération, une conception distinctement canadienne de l'unité (possible) du pays, qu'il résume par le terme de « fraternité » et dont George-Etienne Cartier aurait été le premier, et le plus éloquent, promoteur et thuriféraire.<sup>38</sup>

---

<sup>36</sup> voir en particulier *The practice of liberal pluralism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, p.26, où Galston décrit 3 variantes canoniques de cette « tentation totaliste ».

<sup>37</sup> « *When the moral foundations of Canadian federalism are neglected, Canada becomes a country that is more difficult to understand and harder to sustain. A federalism without foundations is more easily transformed into the local sovereignties envisaged by Québécois and Aboriginal nationalists or into the kind of centralized unitary state advocated by Durham and McDonald. The alternative is to recognize that the practice of federalism in Canada has deeper foundations than is usually recognized.* » (p.172) « *Those foundations can be traced at least to Confederation and to Cartier's defense of it. What his defense contains is a new image of federalism that differs significantly from American models. For Cartier, Canadian federalism recognized the existence of different ways of life and also envisaged a common way of life. Such an image of federalism not only captures the distinctive moral foundations of Confederation, but it also has implications for contemporary controversies.* » (p.172) L'importance de parler ici de fondation réside dans ces « implications contemporaines ».

<sup>38</sup> Cette conception de la Confédération est elle-même une interprétation locale, canadienne, de l'idée fédérale, une interprétation spécifique, et alternative à la tradition fédérale qui a cours chez nos voisins du

Disons-le clairement, quand LaSelva parle avec nostalgie de la Confédération, ou avec approbation et acquiescement, des fondements moraux du fédéralisme canadien, il parle de Cartier ; quand il parle de l'expérience et de la tradition politiques canadiennes, il parle aussi d'abord et surtout de Cartier, et cela pose évidemment certains problèmes, entre autres parce que l'on ne peut pas faire, politiquement, avec le simple souvenir d'un auteur ou personnage historique ce que l'on peut faire avec une tradition au sens plein du terme. Tout ce que *The Moral Foundations* accomplit en analysant et en interprétant le fédéralisme canadien, il le fait « *provided that Confederation is understood as it was perceived by its most unequivocal supporter, George-Etienne Cartier* » (p.18).<sup>39</sup>

Toujours est-il que Cartier, sorte de compromis entre McDonald et ses détracteurs radicalement décentralistes et provincialistes, doublé d'une conception inédite et ambitieuse du besoin de patriotisme canadien et de la nature très précise, politique, de ce patriotisme, est la figure historique emblématique de la vision que propose LaSelva. Le Canada, pour simplifier, souffre de n'avoir jamais assez pris Cartier au sérieux, ou de l'avoir tendanciellement négligé au cours de son parcours historique, très peu de temps après 1867. Les conséquences de cet oubli<sup>40</sup> et de cette trahison sont réellement pernicieuses pour le Canada et potentiellement funestes ou tragiques.

« *Cartier also drew attention to the moral dimensions of federalism. Contemporary discussions frequently refer to him, yet they only rarely grasp the significance of his contribution. The result is an impoverishment of federalist theory at a time when the practice of federalism faces serious challenges.* » (p.177)<sup>41</sup>

LaSelva sait que le fédéralisme n'est nécessairement lié, ni conceptuellement, ni historiquement, à quelque pluralisme radical. Il sait—le modèle États-Unien est là pour le lui rappeler—que le fédéralisme a souvent été moniste au plan du *demos* ou de la nation. Ce que LaSelva désigne par « le fédéralisme de 1867 » est une formule canadienne, qui répondait explicitement à la réalité bi-nationale du Canada et qui est remarquablement adaptée aujourd'hui pour ré-articuler de la manière la plus féconde possible le Québec post-Révolution tranquille, les Nations Autochtones et le complexe ensemble canadiens anglophones, qu'on ne sait par quel terme politiquement évocateur désigner. Pour cela, il importe de ressusciter l'idée de fraternité.

## **La fraternité**

---

Sud, et LaSelva déplore qu'elle n'ait pas été appréciée à sa juste valeur, c'est-à-dire que les étudiants du Canada n'aient pas suffisamment compris à quel point l'existence même du Canada en était indissociable, et à quel point elle constitue une articulation, en elle-même, intéressante, de différentes valeurs et exigences, éthiques et fonctionnelles.

<sup>39</sup> Comme cela sera souligné plus bas, il est très délicat de mixer ainsi morale et histoire.

<sup>40</sup> « What [Cartier] knew, Canadians are in danger of forgetting. »(p.16)

<sup>41</sup> Le Ministre Benoît Pelletier a souvent fait référence à un tel appauvrissement de la pensée et de la pratique fédérales au Canada.



La fraternité constitue le cœur de la spécificité de l'idée et de la tradition canadiennes du fédéralisme ; ce concept résume ce que peut et doit être le Canada, et exprime l'équilibre subtil et fragile de la conception du Canada défendue par LaSelva :

*[T]he problem has become how citizens can have two identities and two sets of loyalties. [...] The simplest answer is to say that federalism is predicated on the existence of multiple loyalties. There is also a more complex answer. Behind Canadian federalism is G.-E. Cartier's intriguing idea of a Canadian political nationality, which has roots in the ideal of fraternity. Canadian federalism has moral foundations precisely because of its connection with this powerful ideal. Moreover, the concept of fraternity contains within it the very identities and loyalties that federalism presupposes. (p.23)*

Si LaSelva avait été formé en France avant la seconde guerre mondiale, il aurait pu scander que « le Canada sera fraternel ou ne sera pas »<sup>42</sup>. La fraternité comporte deux dimensions, qui pourraient s'entrechoquer mais que LaSelva tente de saisir d'un même mouvement, et que je vais traiter séparément :

### **La reconnaissance, la différence, l'asymétrie**

LaSelva rappelle inlassablement la réalité au Canada de ce qu'il appelle « *different ways of life* », « *different identities* », « *citizens [being] members [...] of different local communities* », « *deep diversities* », la pluralité des « *distinctive national existence[s]* », « *the determination to maintain a separate political existence* », « *the determination to maintain the independence of each man's separate state* », « *the will to live apart* », « *the determination to maintain [...] independence* », etc. ces formules pullulent.

Il ne s'agit pas de coquetterie rhétorique. LaSelva ne croit pas à la formule multiculturaliste magique, ce qui signifie qu'il considère, pour plusieurs raisons, qu'il n'est pas suffisant de parler de mosaïque, de diversité, sans préciser les paramètres précis et structurants de cette diversité. Si le fait de parler de diversité n'est qu'un subterfuge pour ne pas mentionner le Québec ou les nations autochtones, cela ne fera, selon LaSelva, tout simplement pas l'affaire : c'est-à-dire que cela ne sera ni sociologiquement adéquat, ni moralement et politiquement recevable. Cela ne justifiera pas le Canada, et cela ne le garantira pas non plus.

Le Canada sera possible dans la stricte mesure où la diversité profonde est franchement reconnue et scrupuleusement accommodée dans l'esprit des ententes de 1867 ; c'est sur cette base-là que les rapports entre les différents ensembles qui composent le Canada peuvent s'établir ; c'est sur cette fragmentation-là que, dans les circonstances historico-politiques qui définissent le Canada, paradoxalement, les Canadiens vont pouvoir élaborer une pensée et une pratique de l'unité étrange de leur pays. Il n'a jamais été possible de l'élaborer autrement, et il n'y a rien de raisonnable, ni de moralement souhaitable, à œuvrer à la construire sur d'autres bases, dirait-il.

---

<sup>42</sup> Il est d'ailleurs plus facile de donner un sens à cette version-ci qu'à la version originale de André Malraux, ce faussaire inspiré (on voit au moins vaguement ce que signifie que le Canada puisse ne « pas être » ; on imagine en revanche moins facilement qu'un siècle « ne sera pas ».).

## L'unité, le patriotisme, la nationalité canadienne ?

LaSelva refuse de signer un chèque en blanc à la diversité profonde canadienne, qu'il reconnaît et valorise ; si un pays comme le Canada doit continuer d'exister, on ne saurait s'en tenir à une éventuelle célébration de la diversité profonde, et on ne saurait, pour les mêmes raisons, s'en tenir à une insistance sur la multinationalité canadienne<sup>43</sup>, et c'est exactement le genre de précision que LaSelva se félicite d'avoir retrouvé chez Cartier.

LaSelva ne voit pas dans le fédéralisme la solution miracle qui fasse nécessairement cohabiter harmonieusement des nations, des peuples et tous les *ways of life* dont la diversité caractérise le Canada. Il ne pense pas non plus que l'idée fédérale, même à son meilleur, suffise à justifier l'existence, aujourd'hui et demain, du Canada. Son excavation en direction des « fondements moraux du fédéralisme canadien » est aussi une mise au point sur les limites des possibilités du fédéralisme pour le Canada. En 2006, nombreux sont ceux, même au Canada anglais où la question québécoise épuise, à se réjouir de ce qu'un penseur comme

*S.J.R. Noel, [...] has focused on contemporary Canada, drawing attention to the strength of the consociational model as "a way of viewing the canadian political process which accounts for its successful maintenance yet [...] posits no chimerical notion of an 'underlying' national identity".(p.176)*

En fait, l'une des spécificités de LaSelva est précisément de rejeter ce modèle dont la modestie pourra pourtant sembler bien raisonnable et rafraîchissante.

Il est courant, notamment au sein de l'école canadienne de la diversité, de considérer que « *[a country that lacks a monolithic community] is better understood as a plural society, or as a multinational state, or as a contractual association, or as a consociational democracy, rather than as a nation.* » (p.8) Mais selon LaSelva, ces visions sont inadéquates ; il précise : « *In the case of Canada, however, such analytical constructs fail to illuminate either the Canadian identity or the complex sense of community that exists.* » (p.8) ; ces visions trop disloquées de la communauté canadienne ne rendraient pas compte de la *réalité* (selon LaSelva, cela est bien *réel*) d'une communauté plus intégrée ; « *[...] the idea of belonging cannot be confined to cultural membership if a country such as Canada is to be taken seriously.* » (p.168)<sup>44</sup> Ces visions ne permettraient pas non plus de sécuriser le destin d'un pays comme le Canada.<sup>45</sup>

---

<sup>43</sup> L'approche de LaSelva se caractérise aussi par une telle insistance, malgré une instabilité et quelques ambiguïtés terminologiques. Laurendeau aurait trouvé qu'il lui est beaucoup plus facile de discuter avec LaSelva qu'avec Eugene Forsey ou Frank Scott (disons, de « discuter pour s'entendre »).

<sup>44</sup> « *that exists* » et « *to be taken seriously* » ne permettront pas plus de comprendre si LaSelva parle ici du Canada historique qu'il faudrait sauver ou d'un Canada mythique qu'il nous incomberait encore de réaliser. L'ubiquité de ce problème donne le vertige quand on lit LaSelva.

<sup>45</sup> Cela, nous semble-t-il, LaSelva l'affirme plus qu'il ne le démontre.

Cela permet d'introduire l'autre dimension de la fraternité :

*What the canadian fraternity did suppose was that people with distinctive ways of life could possess goodwill towards each other, participate in common endeavours, develop and sustain common allegiances and common sentiments and operate political institutions for the welfare of all. (p.26)*

Les autres formules constitutionnelles ne permettraient pas de rendre raison de ces éléments de bonne volonté, d'allégeances communes et d'action coordonnées en direction du bien-être de tous, qui définissent (ou doivent définir ?<sup>46</sup>) l'identité politique canadienne et la « nationalité politique canadienne ».

Deux éléments, intimement liés et renvoyant l'un à l'autre, requièrent cette communauté vécue de destin, et un robuste sens *partagé* de la nationalité canadienne :

a - la **solidarité à l'intérieur du pays**, entre les entités riches et les entités moins riches, ou entre les citoyens riches et moins riches.

*« Transforming Canada into a country of solitudes dissolves the common bonds of citizenship, a result that undermines a key presupposition of federalism and works to the disadvantage of the most vulnerable members of Canadian Society. » (p.142)* Le « sacrifice » providentiel de certains Canadiens pour d'autres Canadiens — « sacrifice » qu'incarnent les programmes de péréquation—n'est, selon LaSelva, pas assumé par les théories et formules constitutionnelles mentionnées plus haut (« *plural society, or as a multinational state, or as a contractual association, or as a consociational democracy, rather than as a nation* », p.8).

b - la **pérennité du pays** : l'argument de la pérennité est lié intimement à celui de la solidarité ; ces deux arguments renvoient l'un à l'autre ; si les Canadiens n'apprécient pas à sa juste mesure (et à sa juste valeur) leur(s) interdépendance(s), qu'ils n'y prennent pas intérêt, si rien ne les sensibilise et les attache les uns aux autres, il y a fort à craindre que le lien canadien ne se délite rapidement, quand le fait d'être canadien en plus d'être déjà québécois, albertain ou autochtone, perd de son sens et de sa raison d'être. Il devient alors difficile de justifier l'existence du niveau central (« fédéral ») se superposant et s'ajoutant, parfois en les contraignant, aux autres entités fédérées.

Le sens de la position de LaSelva me semble être le suivant : Ce qu'il appelle (p.29) le « concept complexe de fraternité » lui sert à exprimer une vision du Canada suivant laquelle le besoin de reconnaissance, les aspirations asymétriques, le morcellement fédéral de la souveraineté (tous légitimes selon lui), prennent leur sens dans une unité et une loyauté de chacun pour tous et pour l'ensemble, pour le Canada au complet comme « nationalité politique » (Cartier). Les exigences de la reconnaissance et

---

<sup>46</sup> La solution à ce dilemme chez LaSelva réside peut-être dans le fait qu'il ne s'agit pas de *définir* mais de *justifier* ; ces éléments « justifient » le Canada, ils le fondent, tout comme la reconnaissance franche de la diversité ; s'ils disparaissent, le Canada n'a plus de fondement, moins de raison d'être, et court de grands risques car il se trouve alors en déficit de légitimité et moins apte à se défendre contre les remises en question que l'on connaît; cela est une position plus acceptable.

de l'unité de l'ensemble au sein duquel se manifeste la reconnaissance sont mutuellement irréductibles et co-fondamentales.<sup>47</sup> Il n'est pas question de penser l'unité sans prendre acte de la différence. Cette « unité » ne résulte en outre pas d'une synthèse, d'un dépassement, d'une abolition, des éléments préalables de diversité profonde, mais elle n'en demeure pas moins réelle, puissante et robuste. Elle est l'unité politique d'un pays qui repose sur le fédéralisme et n'aspire nullement à dépasser ce fédéralisme ; le fédéralisme fait en quelque sorte partie d'un contrat entre les différents éléments du pays ; il s'agit d'un contrat historique et d'un contrat moral anhistorique (et il y a effectivement ici une tension). Si le Canada doit continuer d'exister, résume LaSelva, il doit être clair que le Canada est plus qu'une agrégation de solitudes, mais la nationalité politique qui le caractérise ne doit jamais être conçue comme une négation des nations qui la sous-tendent et qu'elle coordonne. « *Canadian federalism was intended as a response to nationalism* » (p.159), cette « réponse » n'est pensée en terme ni d'abolition, ni de dépassement. Son analyse du nationalisme n'est pas une réduction du nationalisme, puisqu'il ne considère nullement que les entités qui composent le Canada—les nations autochtones, *English-Canada*, le Québec, etc. — n'ont de sens que comme partie du Canada, comme organes coordonnés dans l'organisme canadien qui jouirait seul de quelque autonomie ontologique et dignité. En ce sens (et au sens spécifié par William Galston<sup>48</sup>), LaSelva propose une réelle « alternative pluraliste » à la « tentation totaliste » qu'il déchiffre dans l'histoire canadienne et certaines représentations influentes mais néfastes du Canada : il estime que le Canada a une immense valeur mais qu'il est absurde de tenter de comprendre et d'assumer cette valeur contre la valeur du Québec ou des entités socio-politiques autochtones, et ce parce qu'il refuse de hiérarchiser les valeurs respectives du Canada et, par exemple, du Québec<sup>49</sup>.

LaSelva, qui ne manque pas d'ambition, entrevoit une fin des *solitudes* qui ne repose nullement sur la dissolution des éléments séparés et distincts constitutifs de la riche pluralité multinationale canadienne, mais sur la vision d'une coordination inédite (ou « restaurée », dirait peut-être LaSelva...).

---

<sup>47</sup> Nancy Fraser défend une conception formellement similaire de l'articulation des catégories de reconnaissance et de redistribution dans Nancy Fraser et Axel Honneth, *Redistribution or recognition. A political-philosophical exchange*, Londres/New-York, Verso, 2003.

<sup>48</sup> Op.cit., p.40.

<sup>49</sup> LaSelva considérerait sans doute qu'il a été contre-productif et illégitime de tenter d'imposer la « valeur Canada » contre les autres valeurs, même si cela pourrait sembler soulever des questions ou des problèmes de fonctionnalité qu'il reconnaît. Il estime simplement, comme Galston (p.41) que « *Fundamental tensions rooted in the deep structure of human existence cannot be abolished in a stroke, but must rather be acknowledged, negotiated, and adjudicated with due regard to the contours of specific cases and controversies.* ». Ce que Galston dit sur le pluralisme des valeurs peut ainsi être transposé par analogie à ce que LaSelva pense de la pluralité nationale canadienne, en d'autres termes, la multinationnalité canadienne. Cela dit, LaSelva ne dirait pas—ou ne devrait ou ne pourrait pas dire—comme Galston (*Liberal pluralism. The implications of value pluralism for political theory and practice*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p.68), « *constitutional matters – that is [...] the ensemble of values that are to be brought into the foreground* ». Pour LaSelva, les constitutions n'articulent pas simplement des valeurs concurrentes, de sorte qu'il est inadéquat d'interpréter *a priori* tous les conflits constitutionnels comme des conflits de valeurs, à l'exclusion, par exemple, des intérêts des communautés *en tant que* communautés.

L'espoir de LaSelva, espoir raisonnable, est que la nationalité politique canadienne commune ne poserait aucun problème, par exemple, aux nationalistes Québécois, si ces derniers ne pouvaient le percevoir (et ils le peuvent sans doute aujourd'hui) comme un vecteur d'agression politico-identitaire permanent. Pour résumer, cette nationalité politique n'autorise et ne requiert nul « pari de la démesure »<sup>50</sup>. Elle n'entretient que de très faibles affinités avec le *One Nation Dream*<sup>51</sup> des Frank Scott, Ramsay Cook, Eugene Forsey, etc. rêve que Pierre Trudeau a tenté d'imposer, avec génie, pugnacité, ainsi qu'une certaine brutalité<sup>52</sup>.

Toutes les identités particulières qui composent le Canada sont unies par une affinité et une interdépendance particulières qui font—ou doivent faire—en sorte que chacun se sente concerné par tous, y inclus par la relative autonomie de tous, que chacune des entités (et l'ontologie du fédéralisme canadien doit selon LaSelva en reconnaître plusieurs, à commencer par la nation québécoise et les nations autochtones) qui composent la fédération soit capable de solidarité et éprouve l'existence d'une communauté de destin avec les autres entités<sup>53</sup>, le destin d'un système et d'une communauté politique qui, à son meilleur, permet « *to sustain both a common way of life and different ways of life* » et qui fait en sorte que « *distinct communities can live a common life together without ceasing to be distinct communities* » (p.8).

La position de LaSelva est fragile ; il connaît les problèmes du Canada mais voudrait à tout prix ne pas « jeter le bébé avec l'eau du bain ». Plus précisément, il estime que les solutions ne nous sont pas étrangères, à « nous les Canadiens » ; il nous incite à un effort de réminiscence, très conscient pourtant de ce que ce « nous » s'avère extrêmement problématique et incertain.

---

<sup>50</sup> Le fédéralisme canadien constitue justement une astuce institutionnelle pour coordonner sans annihiler des entités qui ne souhaitent nullement s'abolir l'une dans l'autre ; en d'autres termes, le fédéralisme constitue une réponse pluraliste adéquate au défi canadien de la multinationalité, pour des raisons que résume partiellement William Galston dans *Liberal Pluralism*, p.125.

<sup>51</sup> LaSelva parle normalement du Canada comme « *nationality* » ou « *nationhood* » mais jamais comme « *nation* » ; en fait, jamais, sauf, semble-t-il, une fois, p.188 : « *But the debates of 1865 also raised the difficult issue of a common Canadian identity. If Canadians were so different among themselves, what could keep them together ? How could a country composed of different nationalities both respect the rights of nationalities and become one nation ?* » Il ne faut pas se laisser impressionner par ce terme : dans la mesure où LaSelva précise régulièrement que le Canada est composé de plusieurs nations (p.132), que la seule voie réellement fraternelle, celle qui accommodera les revendications légitimes des Autochtones et des Québécois, est la voie asymétriste, on peut affirmer que l'usage de la périphrase « Canada to become one nation » est parfaitement anodin. Il peut parfois sembler qu'il règne dans ce livre une certaine confusion terminologique sur ce genre de concepts symboliquement très lestés, et que cela n'aide pas toujours LaSelva à se faire bien comprendre ; cela dit, le contexte permet le plus souvent de voir assez clairement ce que LaSelva a en vue.

<sup>52</sup> p.97 : « *“The Canadian identity”, it has been said, “steadfastly refuses to be expressed in monolithic terms”. Such a view is rooted [...] in Canadian constitutional history [...]. [...] the dream of one Canada [...] conflicts with the foundational principles of Confederation.* » (LaSelva pense l'unité canadienne mais en marge ou indépendamment des postulats des Frank R.Scott et Eugene B.Forsey ; il prend explicitement congé de certains mythes ou espoirs canadiens, et entame le processus suivant lequel les Canadiens doivent apprendre à « *to discard some of their most prized self-images* », p.20.)

<sup>53</sup> « *As Donald Smiley observed, “the concept of a canadian political community – or nationality – means that Canadians as such have reciprocal moral and legal claims upon one another”* ». (p.8)

LaSelva prétend-il qu'il y a une forte dose de fraternité au Canada, que cette qualité des relations entre les Canadiens pourrait frapper un spectateur impartial ? Dans la négative, l'entreprise de réminiscence à vaste échelle à laquelle il nous convie serait plus platonicienne/verticale et moins herméneutique/horizontale qu'il ne le prétend : il s'agirait moins de restauration que d'invention.

Le fédéralisme asymétrique, l'autodétermination des peuples autochtones, la reconnaissance du statut particulier du Québec sont tous des dimensions de la fraternité canadienne selon LaSelva, dont chacune annonce le crépuscule de l'obsession de Eugene Forsey d'un *One Nation Canada*. Rien de ceci n'échappe à la plus vive controverse au Canada ; rien de ceci n'est admis, ni près d'être accepté, par la majorité canadienne anglophone.

La base historique du récit de LaSelva est extrêmement ténue ; il s'agit ici au mieux d'une méditation sur le sens possible, le sens que l'on *pourrait éventuellement* souhaiter attribuer à l'expérience canadienne<sup>54</sup>. LaSelva est tout à fait conscient de la profondeur—notamment historique—du problème. Il admet en outre, avec Frank Underhill, que

*« the root of our current difficulties is that French-Canadians and English-Canadians have different pictures in their minds of ... the meaning of Confederation »* (p.192).

*Pluralism [...] was a key issue at Confederation, although many of the arrangements and institutions of Confederation have lost their meaning or fallen into disuse. The erosion of Confederation has compelled Canadians to reimagine themselves as well as their country.* (p.170)

Mais LaSelva assume-t-il toutes les implications de ces deux verdicts pour le type de restauration qu'il préconise ? Ces verdicts ont pour conséquence que ce que LaSelva conçoit comme une restauration ou un simple rappel sera probablement vécu comme une révolution par ses concitoyens. P.-E.Trudeau y aurait vu les prémisses de l'hydre de la « contre-révolution nationale-socialiste » à laquelle il réduisait élégamment le néo-nationalisme québécois<sup>55</sup>.

On pourrait dire que des penseurs comme André Laurendeau (et Philip Resnick, penseur du développement séparé au Canada) assument cela radicalement. Il n'est pas difficile d'assurer la transition entre LaSelva et Laurendeau et ce, pour plusieurs raisons, mais entre autres parce que ce dernier partage la tentative de compréhension de la dimension morale du fédéralisme canadien, la tentative de saisir l'expérience fédérale canadienne, sous l'angle de ses implications morales, autant au sens des mœurs qu'au sens des normes. Leur compréhension des axes de différenciation et de fragmentation de la société canadienne est également extrêmement similaire.

---

<sup>54</sup> Ceci ne nous aidera pas à spécifier la nature des « fondations » que LaSelva prétend interroger pour les restituer ou les régénérer.

<sup>55</sup> Cela constitue certainement l'une des premières manifestations canadiennes de la banalisation de l'Holocauste juif infligé par les Nazis...

## André Laurendeau et *les sociétés distinctes*

Laurendeau précise de manière bien laselvienne que, « le biculturalisme recouvre deux réalités centrales : a) l'état de chacune des deux principales cultures, ses chances de vie et d'épanouissement ; b) la coexistence et la collaboration de ces deux cultures dans notre pays ou l'ensemble des conditions qui permettront aux individus de coopérer efficacement. »<sup>56</sup>. « Lorsque dans le mandat, ajoute-t-il, il est question de ? l'état présent du biculturalisme », nous comprenons qu'on nous invite à examiner l'existence de chacune des deux cultures et leurs modes de collaboration. » (§47)

On retrouve ici les deux dimensions du mode d'être ensemble canadien codifié par le fédéralisme distinctement canadien, et prenant en compte un souci à la fois de séparation et d'union, de rupture et de continuité, de distinction et de coordination, dans la communauté canadienne. Laurendeau accepterait que cette formule fédérale repose sur la possibilité d'appartenir et de participer à plus qu'une seule communauté ou société.

En outre, les *Pages bleues* se closent sur le rappel, en lui-même fraternel, que « l'amitié [...] est l'âme de toutes les associations » (§104).

Il apparaît donc assez clairement qu'il n'y a pas de différence profonde et d'opposition irréconciliable entre les positions de LaSelva et de Laurendeau, tout au plus une différence d'accent, voire une différence pratique et stratégique.

Tandis que LaSelva associe radicalement et intimement les gestes qui consistent, d'une part, à reconnaître les différences et, d'autre part, à penser l'unité et la synthèse politiques de ce divers, des penseurs comme Laurendeau et Resnick considèrent qu'il est devenu contre-productif, voire suspect, de réciter encore aujourd'hui le mantra de l'unité canadienne, tant il est vrai qu'une telle unité a été le plus souvent pensée comme une unité *nationale* et comme devant motiver un programme ambitieux de réalisation progressive de cette projection nationaliste.

Alors que LaSelva, d'un geste d'ailleurs théoriquement bien élégant, pense la solidarité politique et conceptuelle de la différence et de l'identité, du fragment et du tout, Laurendeau a plutôt insisté sur les « sociétés distinctes », que parasiteraient en quelque sorte—mais dans certaines circonstances et à certaines conditions, de manière légitime—un discours et un programme d'édification institutionnelle pancanadiens. La seule chose qui pouvait selon lui régler la crise de légitimité qui affectait le Canada était l'émergence progressive, pour les francophones, d'une société complète : « Il faut donc qu'à tous les paliers de l'activité humaine, l'individu puisse trouver le cadre qui lui permette de s'épanouir, de s'exprimer et de créer selon sa culture propre, sans être forcé, pour progresser au-delà d'un certain degré, de s'intégrer à des cadres étrangers au point de s'y fondre et, en fin de compte, de cesser de contribuer au progrès culturel de son

---

<sup>56</sup> *Introduction générale. Les mots clefs du mandat*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1967, §46, à laquelle on se réfère par le terme de *Pages bleues*, à ne pas confondre avec le *Rapport préliminaire* que publia la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme en 1965.

groupe. » (§71)<sup>57</sup> Cela suggère une relative étanchéité des sociétés distinctes, ainsi qu'une intégration commune et une interpénétration relativement faibles.

Cela a incité Laurendeau à considérer qu'il fallait d'abord et avant tout s'assurer des possibilités de développement séparé (*Apartheid*) des sociétés distinctes, qu'il fallait s'occuper de garantir cette possibilité de la pleine expression et réalisation de soi pour les membres des deux groupes linguistiques reconnus par la Constitution, et que l'unité « s'occuperait d'elle-même », qu'elle émergerait d'une juste interprétation par chacun des partenaires de son meilleur intérêt. LaSelva semble déplorer qu'au Parti Québécois « *Federalism is not rejected so much as considered an instrumental value ; it is judged by the interests and aspirations it serves* » (p.129). Sur cette question, Laurendeau est « péquiste » au sens de LaSelva.<sup>58</sup>

S'agissant des « solitudes » et du problèmes que ce phénomène pourrait trahir, une position laurendienne me semble être à l'effet qu'il n'y a aucune contradiction entre les solitudes et « *the necessity of mutual respect and cooperation* » (142), à moins qu'on n'aspire à une coopération intégrale, mais alors pourquoi parler encore de fédéralisme ? Ici encore le laurendien considérera que trop d'ambition pourrait s'avérer contre-productif.

Le fait de préciser que Laurendeau insiste peut-être plus rigoureusement, dans sa pensée du fédéralisme canadien, sur ce que l'on pourrait appeler un « moment de séparation » des communautés linguistiques, « moment » à la fois conceptuel et pratico-institutionnel, n'est qu'une manière de dire que Laurendeau est un nationaliste québécois, ce que n'est pas LaSelva, ainsi qu'une manière de rappeler que la communauté politique de référence de Laurendeau est la société québécoise. La source et la raison de l'attachement fédéraliste de Laurendeau au Canada échappe essentiellement à toute controverse (la proximité des EU)<sup>59</sup>.

LaSelva désapprouve l'idée que « *Strong fences make good neighbours.* » (163) mais il s'agit d'un assez bon résumé de ce que préconise Laurendeau pour le Canada ; Laurendeau ajoutait simplement que, de part et d'autres de la clôture, il fallait que chacun dispose des outils pour se développer, que par exemple les minorités de langue officielle gèrent elles-mêmes des écoles ou des hôpitaux dans leur langue.

---

<sup>57</sup> Voir également §29, §44, §50, §51, §52, §68, §70, §73, §78, §79, §81, §82 au fil desquels Laurendeau défend une relation étroite entre les phénomènes de la personnalité, de la langue maternelle, de la culture, de la société et de la nation, relation « qui a incité la Commission à donner à son mandat une interprétation large, parce qu'elle était la seule réaliste » (§56).

<sup>58</sup> Daniel Weinstock n'approche pas le fédéralisme canadien sous un angle très différent. En fait, 2 lauréats récents de la Fondation Trudeau, Daniel Weinstock et Jocelyn Létourneau, récusent des éléments cruciaux de la vision canadienne de Trudeau en considérant qu'il est dangereux de tenter de dépasser le profond malentendu entre les différents entités (ensembles « culturels » ? « linguistiques » ? « nationaux » ? par exemple, le Québec et le ROC) qui composent le Canada.

<sup>59</sup> Pour cette raison et d'autres que l'on ne peut pas développer ici, il nous semble très difficile d'inscrire, comme le fait Jocelyn Maclure, la pensée de Laurendeau dans le paradigme létournien de l'« ambiguïté heureuse » et, comme ambitionne de le faire et en suggère l'hypothèse Gérard Bouchard, dans le diagnostic de la « pensée impuissante ». Nous nous expliquons plus en détail sur cette question dans « A propos de quelques instabilités dans la pensée de André Laurendeau », ms.



Laurendeau se faisait peu d'illusion sur les raisons pour lesquelles cette idée était envisagée avec méfiance au Canada anglais. Disons qu'il pensait que le problème n'était pas qu'une « clôture » pouvait contrarier les aspirations des Canadiens-anglophones mordus de bilinguisme, friands de rencontre avec les francophones, en manque de fusion des horizons, tellement attachés à la francophonie canadienne qu'ils voudraient y participer, etc.

Pour Laurendeau, « *a federalism that appeals to instrumental values is at best an arrangement based on convenience* » ; Laurendeau ne s'empresserait pas d'ajouter, « *[an arrangement] to be abandoned as soon as circumstances permit* », comme peut-être certains séparatistes pressés, mais il dirait certainement que, si l'arrangement en question devenait plus porteur de tracas, d'empêchement et de frustration, qu'autre chose, il n'y avait pas de raison que l'« arrangement » survive indéfiniment à sa fonction. Il n'y a rien de cynique chez Laurendeau, n'en déplaise à LaSelva, à soutenir que, ultimement, « *the federal system is characterized as possessing either no legitimacy at all or only the kind of legitimacy that derives from instrumental considerations* ». (p.172)

Enfin, Laurendeau ne pensait pas que « *The irony is that the discovery of an adequate theory of Canadian federalism may turn out to be more a matter of retrieval than invention [...].* »(p.194)

Laurendeau considérait au contraire qu'il faudrait compter sur une bonne dose d'invention, de reconnaissance et de compréhension. Laurendeau était assez réticent à confondre G.E.Cartier et l'histoire du Canada, ou à utiliser Cartier comme mascotte ou héraut de l'identité politique canadienne. Pour Laurendeau, la référence à Cartier pourrait éventuellement désigner un horizon utopique et une instance normative ; mais la référence resterait ambiguë étant donné que l'action de Cartier est un épisode historique précis et non un Âge d'Or temporellement indéterminé.

« *For Canadians, the past contains a story of tragedy, but there is also a Canadian past that reveals a story about justice and community.* »(p.15) « *Canada is an intriguing country because both stories are true* » (p.6)<sup>60</sup>. Laurendeau pourrait accepter cela ; il applaudirait à l'esprit de nuance et de modération que traduisent ces deux énoncés. Chez lui, cela signifierait que l'on peut encore élaborer quelque chose de valable avec ce dont nous, les Canadiens, nous héritons, et que cela serait certainement dans notre intérêt (c'est ainsi que réfléchissait Laurendeau, au crépuscule de sa vie ; c'est également ainsi qu'ont tendance à réfléchir les laurendiens contemporains). Il va de soi que le désir de perpétuer l'expérience canadienne ne correspondait pas à une volonté de sauver et de pérenniser à tout prix ce pays ; au contraire : dans la mesure où l'adhésion

---

<sup>60</sup> Voir la position analogue de Richard Rorty comme héritier, entre les Black Panthers et James Baldwin, dans *Achieving our country*, Cambridge, Harvard University Press, 1998, p.12-13. Rorty estime qu'il n'y a pas de critère objectif permettant d'exclure l'une de ces « histoires » au profit de la concurrente : « *The argument between Left and Right about which episodes in our history we americans should pride ourselves on will never be a contest between a true and a false account of our country's history and its identity. It is better described as an argument about which hopes to allow ourselves and which to forgo.* », p.13-14.

au Canada était une affaire d'intérêts bien compris, une évolution de (l'interprétation de) ces intérêts pourrait augurer une révision du jugement en faveur de la poursuite de cette expérience canadienne. Cela était on ne peut plus clair chez André Laurendeau.

## **Jocelyn Létourneau, la canadianité, le Canada**

Trudeau est un archétype du *méchant*, l'une des incarnations du mal politico-identitaire, dans le récit de Létourneau ; c'est un *désambivalenceur*, le virulent critique d'une culture des ancrages croisés, des appartenances multiples, non-synthétisées, contradictoires, mais, autant que Létourneau puisse en témoigner, heureuses et, de ce fait, légitimes.

Létourneau considère pourtant avec Trudeau que « les jeux sont faits au Canada : il y a deux groupes ethniques et linguistiques ; chacun est trop fort, trop enraciné dans le passé et trop bien appuyé sur une culture-mère, pour pouvoir écraser l'autre. »<sup>61</sup> Il s'accorde en outre avec l'ancien premier ministre du Canada pour dire que la majorité des Québécois, la jeunesse québécoise en particulier, « n'a que faire de la mentalité d'état de siège où se blottissaient les élites des temps passés » et qu'« elle ne souffre pas de complexe d'infériorité et croit bien révolus ces temps où nous n'osions nous mesurer aux "autres" qu'avec craintes et tremblements. »<sup>62</sup> Une partie appréciable du travail de Létourneau se laisserait résumer comme une glose inspirée sur cette dernière citation de Trudeau. Ce qui intéresse Létourneau, c'est au moins de témoigner de l'émergence de cette nouvelle conscience historique et des postures identitaires lui étant associées, voire de favoriser et de catalyser cette émergence, en empêchant tout récit d'occulter ou d'écraser cette émergence.

### **Canadianité / canadienneté**

Ce que Létourneau appelle la canadianité n'implique ni quelque nationalisme canadien, ni la croyance en l'existence d'une « nation » canadienne. La canadianité n'est pas associée au projet d'édification « nationale ».

Cette distinction opérée par Jocelyn Létourneau, entre la réalité complexe, identifiable par l'historien et le témoin contemporain, d'une culture de l'accommodement imparfait mais indéniable au sein du Canada entre les deux grands groupes linguistiques, et le récit idéalisé, angélique et sournois de l'identité et du parcours historique canadiens, proposé et entretenu par certains pans de l'Etat fédéral et certains segments de l'intelligentsia canadienne, est une distinction riche, importante, et potentiellement mordante : il est en effet pertinent et efficace de jouer la réalité et les

---

<sup>61</sup> *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal : HMH, 1967, p.187-188. Evidemment, le lien canadien-français ou québécois à la « culture-mère » n'est pas évident ; il n'était déjà pas évident dans les années 60 quand Trudeau cherchait à pousser fort loin l'analogie, voire la symétrie entre les situations canadienne-anglaise et canadienne-française (y inclus la position et les besoins des minorités francophones hors-Québec et anglo-québécoises). Ce lien a continué à se distendre, et connaît actuellement une importante redéfinition.

<sup>62</sup> Pierre Elliott Trudeau, « Comme gâchis total, il serait difficile d'imaginer mieux », dans Johnston, Donald et Pierre Elliott Trudeau, *Lac Meech : Trudeau parle*, Montréal : Hurtubise HMH, 1989, p.19, cité in Laforest, Guy, *De la prudence*, Montréal : Boréal, 1993, p.179.

exigences de la *canadianité* contre les diktats et entreprises insidieuses menées au nom de la canadienneté, et inspirées par les exigences présumées de la *canadienneté*.<sup>63</sup> Ce que Létourneau appelle la *canadianité* est mis en péril par ce qu'il appelle la *canadienneté*.

LaSelva pourrait s'enthousiasmer en entendant Létourneau dire que « [...] l'équation canadienne [...] ne comporte pas un seul dénominateur commun mais plusieurs dénominateurs conjoints [...] »<sup>64</sup> (p.82) mais que précisément « la *canadianité* est en quelque sorte cette disposition à l'accueil des discordances et à la médiation dans le passé du Canada par ses acteurs [...] » (p.83). Les deux estiment qu'il existe un défi canadien de la diversité mais que le Canada s'est montré essentiellement à la hauteur du défi, ce qui n'exclut nulle rechute ou échec, ponctuels, mais pas encore fatals.

Ce que la complexité que traduit et valorise la *canadianité* a eu comme effet pratique pour l'apparition et la construction du Canada, des gens comme LaSelva estiment que cela a été pris en charge par une solution et une formule institutionnelles locales précises : le fédéralisme canadien.

Le fédéralisme se définit par la décomposition et le fractionnement de la souveraineté en différents paliers ou ordres d'exercice et d'incarnation de cette souveraineté (« de gouvernement », dit-on le plus souvent), et l'une des conditions de possibilité du fonctionnement du fédéralisme est le respect par chacun des ordres des prérogatives des autres ordres. Il est également important que chacun dispose des ressources nécessaires et suffisantes au bon exercice de ses juridictions, programmes, et autres fonctions. On évoque évidemment ici des questions dont l'actualité est brûlante au Canada.

Létourneau n'est pas obligé de se pencher sérieusement sur ces questions ; il réussit très bien à écrire des livres tout à fait intéressants sans jamais se pencher sur ces problèmes d'architecture institutionnelle fédérale et on n'attend pas qu'il résolve à lui seul, et ce dans tous les vocabulaires possibles des sciences humaines, tous les problèmes qui affectent ou caractérisent l'identité politique du Canada. À cela, personne n'est tenu. On s'attend en revanche à un minimum de lisibilité de sa position. Il parle du Canada, il tente de le légitimer, contre les tentatives de désambivalence menées par les Indépendantistes québécois ; ce faisant, il contribue à une discussion qui est riche et importante, et dont tous bénéficient, nonobstant l'issue réelle et l'issue souhaitée.

Il semble difficile de ne ***pas*** comprendre cette distinction entre *canadianité* et *canadienneté* comme devant inspirer une distinction entre une manière dure, agressive et impériale, et une manière douce, en continuité avec le meilleur de la trame accommodante de l'histoire canadienne, d'organiser la gestion des affaires canadiennes,

---

<sup>63</sup> La note 42 p.185 (*Passer à l'avenir*, Montréal : Boréal, 2000) laisse entendre que les Québécois, plus spécifiquement les nationalistes, ont raison de ne pas accepter les entreprises motivées par la *canadienneté*.

<sup>64</sup> LaSelva apprécierait moins l'idée « des rapports d'interdépendance contrainte entre groupements » (p.83) ; de même, LaSelva n'éprouve pas les angoisses et les réticences létourniennes face aux phénomènes de la nation et du nationalisme, y inclus québécois.

et notamment, l'une parmi les plus permanentes et les plus structurantes de ces « affaires », les rapports entre les francophones et les anglophones.

On trouvera difficilement quelque autre manière de comprendre la *cash value* de cette distinction de Létourneau, qu'au demeurant, et en l'état, je juge pertinente et précieuse. Le problème est que le bien fondé de cette interprétation de la distinction est sévèrement compromis, et que cette distinction elle-même me semble obscurcie, par les prises de position de Létourneau dans les journaux et dans le débat public... Je pense par exemple à la réponse de Létourneau à un article de Michel Seymour, dans le même journal *Le Devoir*. Il ne s'agit pas de défendre la position de Seymour, ou de participer au fond de ce débat. La question que je pose concerne la lisibilité de la position de Létourneau.

Je ne peux pas rentrer ici dans les détails, et je suppose que nombreux sont ceux qui ont eu vent de cet échange plus ou moins cordial.

Le problème, c'est que Seymour aurait pu composer son article, sur l'« envahissement et l'investissement, par Ottawa », d'un champ de compétence québécois, dans un contexte aggravant de déséquilibre fiscal, avec les arguments de Benoît Pelletier ou avec des arguments puisés dans les 100 premières pages d'un certain livre, *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, sur l'illégitimité de la colonisation fédérale d'un champ de compétence provincial, l'éducation.

En d'autres termes, il n'y avait rien de spécifiquement « séparatiste » dans ces arguments ; ils s'alimentaient d'une autre rhétorique et d'un autre régime d'exigences, celles de l'esprit du fédéralisme, et s'inscrivaient dans le schéma argumentatif du « pari de la démesure », qui ne développe pas une position, pourrait-on dire, *a priori* séparatiste, mais *a posteriori* sécessionniste. Je ne connais pas de textes de Seymour où transparaît une obsession malade de « désambivalencer », pour employer à nouveau ce néologisme létournien.

Létourneau a donc entrepris de s'en prendre à des arguments qui se formulent (c'est là la version la plus faible, la plus *soft*, de mon argument) le plus spontanément en *fédéralais*, en c'est-à-dire en langue authentiquement fédéral(ist)e, et non en quelque « langue séparatiste ». Il s'en est pris à des arguments que les fédéralistes qui sont au pouvoir à Québec actuellement (et que Létourneau, pour l'essentiel, soutient) acceptent et utilisent. Il ne semblait pas trop périlleux de déchiffrer le propos de Seymour à travers le registre de ce que Létourneau appelle la *canadianité*, d'y voir un rappel à l'ordre de la canadienneté opéré depuis la perspective de cette canadianité, bref, un geste létournien orthodoxe...

C'est cela qui oblige à se demander ce que recouvre cette distinction et ce qu'elle est censée permettre à l'analyste contemporain du différend fédéral/provincial ou du dialogue de sourd Ottawa/Québec. Benoît Pelletier et Thomas Mulcair (qui ne sont pas exactement des désambivalenceurs) connaissent ce « dialogue » alors ici la qualité du dialogue ne s'expliquera pas par la mauvaise volonté et le sabotage systématique des

séparatistes de Québec, sauf dans quelque novlangue, dont il faut craindre qu'elle ne soit couramment parlée...

Quoi qu'il en soit, la *canadianité* est supposée ici exprimer « une espèce d'ambiguïté d'être du pays qui s'est révélée, à plusieurs reprises, féconde et avantageuse pour passer à l'avenir » (p.82).

### **L'ambiguïté comme élaboration identitaire rédemptrice du Canada**

Pourquoi l'ambiguïté n'apporte aucune solution au problème ? Pourquoi parler de l'ambiguïté ? C'est l'un des maîtres-mots du récit identitaire sophistiqué que propose Létourneau ; il semble difficile d'aborder Létourneau sans rencontrer cette notion-là. Ce n'est pas faire honneur à sa position que de passer sous silence des éléments qui *doivent* sembler cruciaux<sup>65</sup>.

Il n'est pas évident de produire une définition claire et univoque de ce que Létourneau entend par « ambiguïté ». Il s'agit chez lui d'une catégorie historiographique et politico-pratique. Ce qu'il est important de saisir ici, c'est que, si Létourneau considère qu'il est légitime de se représenter le passé du Québec-Canada par le biais de cette catégorie de l'ambiguïté, c'est parce qu'il juge fécond de penser et de projeter le futur du parcours historique suivant cette même catégorie, qui dessine selon lui un avenir « porteur ». Du reste, la manière dont Létourneau saisit le phénomène de l'ambiguïté, et dont il applique le concept, est assez classique et ne doit pas sembler contre-intuitive : on adopte une posture ambiguë, selon Létourneau, quand on refuse de trancher, et qu'on se trouve à alterner, d'une manière non-synthétique, entre des options pratiques jugées irrecevables, infécondes, inapplicables, etc. Cela se matérialise par un comportement qui peut facilement sembler incohérent mais Létourneau considère en outre qu'il faut se garder de formuler des jugements de valeur trop hâtifs à l'endroit de cette posture et qu'il importe en priorité de déployer ici un maximum de générosité et d'inventivité herméneutique.

Les prémisses historiographiques de Létourneau font en sorte que, chez lui, l'ambiguïté comporte des dimensions théoriques *et* pratiques, descriptives *et* normatives. Il considère, pour résumer, que l'ambiguïté est un bon concept pour saisir la passé canadien et québécois, entre autres parce que l'ambiguïté désigne un « avenir porteur », une vision féconde, qui n'annulent pas les échecs canadiens et le souvenir pénible de certains d'entre eux, mais constitue une propédeutique prometteuse à un dépassement de ces blocages et des frustrations respectives qui y sont associées.

---

<sup>65</sup> J'ai tenté de montrer, non seulement l'importance de ces concepts chez Létourneau, mais également et surtout les problèmes associés à leur mobilisation au sein de la pensée historique, historiographique, métahistorique et politique de Létourneau, dans « Assomption et apologie de l'ambiguïté québécoise chez Jocelyn Létourneau : Libération ou aporie », *Recherches sociographiques*, XLVI, 3, 2005. En fait, si les arguments déployés dans cet article et ceux esquissés ici même sont recevables, d'importants segments de la position actuelle de Létourneau souffrent d'un sérieux manque de lisibilité et de cohérence. Il n'est pas étonnant qu'une position qui semble ultimement reposer sur le principe effectivement plutôt tolérant « *Anything goes!* » aient pu être reçue et interprétée de manière si contradictoire par les Joseph-Yvon Thériault, Jacques Beauchemin, Marc Angenot ou Jocelyn Maclure...

L'approche de Létourneau à ce que j'ai appelé la complexe équation canadienne, complexe car elle fait intervenir plusieurs variables relativement définies et déterminées, contribue malheureusement à faire de la variable québécoise une pure inconnue, une variable indéterminée et indéterminable. Pour résumer de manière un peu brutale, trop simple sans doute, et certainement pas létournienne (pas ambiguë...), la pensée du Canada que propose dans l'ensemble Létourneau n'apporte aucun secours à ceux qui tentent, *de quelque façon que ce soit*, de résoudre cette équation canadienne<sup>66</sup>, les idéalistes (et il en reste de brillants) qui rêvent encore au Canada, qui espèrent encore faire travailler *tous* les Canadiens dans quelque chose comme la *même direction*, même si ce serait le cas sur relativement peu de dossiers, restriction qu'admet de manière quintessentielle l'idée fédéraliste. Cette coordination des efforts et de l'action requiert un minimum de clarté quant aux objectifs et stratégies de chacun (et s'il a été éloquemment démontré que les conditions de possibilités d'une telle coordination ne sont pas rencontrées au Canada, rien ne démontre qu'il n'est pas possible de les réaliser). Létourneau a tout fait pour qu'une telle clarté, non seulement soit inaccessible, mais même impensable ; il en a même convaincu certains que la simple tentative de viser intellectuellement ce genre de clarté comportait quelque chose de totalitaire, d'illégitime (notamment, de non-démocratique) et de fort périlleux.

Pour ces deux ensembles de raisons, c'est-à-dire la difficulté d'accorder quelque signification précise à une distinction qui pouvait pourtant sembler prometteuse, et le fait que le trope létournien de l'ambiguïté<sup>67</sup> ne représente pas beaucoup plus qu'une apologie de nos marécages, on considère que, contre toute attente, des gens comme LaSelva, McRoberts, ou Resnick ne doivent pas reconnaître en Jocelyn Létourneau un partenaire politique ou idéologique. Tous (et il faut vraiment insister là-dessus) auraient pourtant pu se reconnaître dans une opérationnalisation plus rigoureuse (et lisible !) de la distinction prometteuse entre *canadianité* et *canadienneté*.

## **Conclusion sur les francophones hors Québec**

On peut se demander où nous amènent ces remarques sur l'esprit du fédéralisme canadien, l'accommodement de la diversité profonde, et notamment québécoise, s'agissant de la question des minorités francophones du Canada. Pour ce faire, qu'on me permette un petit détour...<sup>68</sup>

---

<sup>66</sup> La spécificité de la position de Létourneau, il est vrai, si située dans l'abandon du rêve de « résoudre l'équation canadienne » (p.82), et la réduction de ce rêve à une aspiration déraisonnable, imprudente et illégitime. Il faut se demander jusqu'à quel point on peut, de manière réaliste, assumer de ne *pas* résoudre cette équation, s'assurer, en d'autres termes et dans la perspective de Létourneau, que cette vision de non-résolution dessine un horizon si enviable.

<sup>67</sup> Je souhaiterais néanmoins préciser que, si ce « trope de l'ambiguïté » est un élément central de ce que propose récemment Létourneau, il ne saurait être question pour moi de réduire *tout* ce que Létourneau propose à ce « trope », ce qui signifie que, si Létourneau se défaisait de cette dimension de son propos, il lui resterait des choses à dire et à défendre ; cela dit, il s'agit également de ce que certains de ses fans admirent le plus chez lui...

<sup>68</sup> LaSelva parle peu des minorités de langues officielles ; ces dernières lui reprocheraient sans doute d'entériner une vision *québécoise* stéréotypique de ces problèmes et questions.

Le titre de ce colloque, « Le fédéralisme, le Québec, les minorités francophones », nous invite à réfléchir sur chacun de ces thèmes pris séparément, sur les 3 combinaisons de 2 termes, ainsi que sur une combinaison des 3 termes : fédéralisme + Québec + minorités francophones. Il existe plusieurs interprétations canoniques de ce trinôme.

L'une d'entre elles constitue l'une des prémisses à l'argument par lequel il est affirmé que la faillite morale du séparatisme québécois, ce qui disqualifie ce discours, résideraient dans une incohérence du néo-nationalisme québécois : la trahison des « autres francophones » du Canada par un nationalisme à base linguistique. Le problème du nationalisme québécois et de la vision néo-nationaliste (y inclus non-séparatiste) québécoise du Canada, son talon d'Achille, sa faille, résideraient, selon la formule canonique, dans son abandon des minorités de langues officielles. Ce genre d'appréciation suggère que l'attitude du Québec—dont personne n'entend prétendre qu'elle soit exemplaire ! — expliquerait la grande difficulté que rencontrent ces minorités à voir respecter leurs droits. Cet « abandon » aurait—et aurait eu — en d'autres termes, des conséquences précises, vérifiables, et funestes.<sup>69</sup>

Il pourrait au contraire sembler que la manière dont les majorités qui ont un pouvoir de nuisance sur les minorités décident de se comporter vis-à-vis ces dernières n'a d'une certaine manière (c'est-à-dire en principe) aucun rapport avec la manière dont va se régler (ou non) le différent Québec-ROC, par quoi on entendrait refuser qu'une relation de principe soit établie entre les difficultés rencontrées par les francophones minoritaires et l'attitude du Québec (ce qui signifie qu'il importe peu ici que cette attitude soit jugée bonne ou mauvaise).

Rien, dans la sempiternelle querelle qui oppose le Québec et le ROC, et dont on sait maintenant qu'elle n'est pas significativement liée à la présence, parfois, à Québec, des soi-disant fossoyeurs du Canada, ne contrarie le fait qu'avec de la bonne volonté, et un peu d'attention pour l'esprit des ententes historiques, du respect en général et de la reconnaissance (un dépassement, en d'autres termes de ce que plusieurs penseurs—Guy Laforest, Christian Dufour, etc. — ont appelé le *conquêtisme*) on pourrait, peu importe nos options et décisions collectives concernant l'architecture institutionnelle du Canada, facilement adopter l'attitude la plus accommodante qui soit pour les minorités en général et les minorités de langues officielles en particulier. Or, on ne constate pas une

---

<sup>69</sup> Notons au passage que, pour que ce genre de rhétorique assure sa fonction idéologique (et à certains égards mystificatrice), il est essentiel que, quand on insiste sur l'abandon par les nationalistes québécois de leurs (de leurs « quoi », d'ailleurs ? « concitoyen » est un terme trop vague et inclusif) [frères-cousins-compatriotes], leurs *x* canadiens-français, on passe scrupuleusement sous silence ce (ou ceux) à quoi (ou à qui) ces derniers seraient ainsi « abandonnés ». Il serait en effet, pour les francophones hors-Québec eux-mêmes, beaucoup plus dangereux d'explicitier cet aspect de la situation, mais le silence sur cet aspect n'en demeure pas moins insatisfaisant et inadéquat vis-à-vis des défis de ces francophones. Quand on dit « A Yalta les Occidentaux ont abandonné la Pologne à Staline. » ou « En refusant le paquebot St-Louis, les autorités canadiennes ont abandonné les juifs à leur sort européen, c'est-à-dire aux Nazis. », tous les termes de la tragédie sont explicitement identifiés (« *x* abandonne *y* à *z* » : *x*, *y*, et *z* sont dûment mentionnés.), ainsi que tous les crimes, et tous les criminels... (l'analogie est rigoureusement formelle, comme toute analogie, qui est une « identité de rapport » ; il va de soi qu'il serait extravagant et déraisonnable de comparer Preston Manning à Staline ou les Canadiens anglophones, même les plus hostiles au fait français, aux lecteurs du *Stürmer*.)

telle attitude. Cela n'est pas directement, ou de manière intéressante, lié à l'état de notre compréhension des riches possibilités que recèle l'idée fédérale.

Une autre manière de dire la même chose (ou d'appliquer le même principe) consisterait, par analogie, à soutenir que la majorité francophone québécoise, quelque direction que puisse prendre ses relations avec Ottawa et le *ROC*, a la responsabilité de reconnaître et de traiter correctement sa minorité nationale anglophone, y compris lorsque cette dernière peine à se reconnaître dans l'appellation sus-employée, et qu'elle ne s'envisage pas sous cette description, description évidemment liée ou articulée, comme c'est toujours le cas, à une pratique, pratique à laquelle elle a eu en l'occurrence un certain mal à s'adapter. Il semble que non seulement les Québécois acceptent essentiellement ce principe, mais que la minorité nationale anglo-québécoise le sait.

Cela implique que les minorités francophones ont sans aucun doute *empiriquement* raison de craindre la séparation du Québec (ou plus généralement l'instabilité qui y règne sur certaines questions), dans la stricte mesure où il est évident qu'on leur tiendrait rigueur d'un tel geste, mais qu'ils ne doivent pas oublier que le fait que le Québec n'ait pas accédé à l'indépendance ne semble pas faire en sorte que leur situation soit plus facile au sein du Canada ; en fait, quoi que le Québec fasse ou décide, les francophones minoritaires seront perdants ; quoi qu'il soit fait subir aux francophones minoritaires, il y aura toujours moyen de l'« expliquer » (voire le « justifier ») par une faute, soit stratégique, soit morale, des Québécois. À cet égard, les francophones sont pris dans un étau (et on ne trouve pas de pièce québécoise importante dans cet étau, surtout pas la manivelle).

La soi-disant trahison québécoise ne saurait donc jouer un rôle explicatif intéressant ici, même s'il est vrai que les Québécois, en général, affichent peu de considération pour les francophones hors-Québec (ce que l'on est en droit de déplorer) et que le néo-nationalisme ait pu parfois instrumentaliser les difficultés des francophonies canadiennes dans ses argumentaires, au lieu de tenter de trouver une solution aux problèmes de ces francophones<sup>70</sup>. Il est pourtant vrai que la question québécoise pourrait être—a été et sera encore—instrumentalisée contre ces minorités otages, mais cela est, au moins tel que cela se produit habituellement, une supercherie et une fraude intellectuelle, morale et politique que les francophones minoritaires savent ne pas pouvoir dénoncer sans risque majeur pour eux, mais desquelles ils devraient pourtant avoir une vision claire et adéquate.

Il ne s'agit pas ici de dédouaner ou d'exonérer l'attitude du Québec<sup>71</sup>; la perspective adoptée ici est celle des intérêts des minorités francophones, qui doivent

---

<sup>70</sup> Il est par ailleurs prévisible que, si le Québec assumait dorénavant un leadership efficace au sein de la francophonie, un leadership qui aurait des conséquences, qui serait ressenti, qui bousculerait de ce fait les habitudes de certains habitants du Canada (ceux dont les cheveux se sont dressés sur la tête quand Trudeau a commencé à parler de bilinguisme), on pourrait sans doute voir le Québec se faire reprocher une « rechute dans l'ethnicité », on évoquerait, sans doute dans des cercles assez sophistiqués, une « déstabilisation du Canada par un Québec mobilisé par des enjeux, et une nouvelle solidarité, ethniques *Coast to Coast* », etc.

<sup>71</sup> Cette attitude nous semble à la fois compréhensible et critiquable ; mais ici n'est pas le lieu de dénouer ce paradoxe.



absolument ancrer leurs pratiques dans une juste analyse et une interprétation adéquate de leur situation, des forces en présence et des responsabilités respectives<sup>72</sup>.

L'existence, dans la dignité, du « fait français », sa pérennité et les conditions de cette pérennité, ont toujours été problématiques, et le sont encore aujourd'hui, que le Québec se comporte en soi-disant *bon* ou en soi-disant *mauvais élève* sur quelque question que ce soit. Sur le fond, il est impossible de soutenir que le néo-nationalisme québécois puisse être responsable de la difficulté quotidienne de vivre en français, que ce soit à Saskatoon, Whitehorse ou Kelowna, mais également, et surtout, à Moncton, St-Boniface, Sudbury ou Ottawa. Ces difficultés sont pourtant réelles, et éloquentes.

On doit par ailleurs se poser les questions suivantes : manquons-nous de théories ou de discours mettant en forme la dureté du destin de ces communautés, la traduisant pour ceux qui en sont simplement les spectateurs impassibles et nonchalants ? Manquons-nous de solutions possibles et disponibles, de théorèmes politiques ou institutionnels pour mettre définitivement un terme à ce type de situation ?

Le problème, à l'échelle canadienne, est-il d'ailleurs de nature théorique, au sens où on aurait une difficulté fantastique à nommer, à désigner, à circonscrire le problème, autant de mal à analyser la situation, la thématiser et l'expliquer ? Cela serait absolument ahurissant, à l'heure où une quantité phénoménale de brillantes études (sur les femmes, sur les noirs, au Québec sur les hommes, les « mâles »...) nous a ouvert les yeux sur des phénomènes parfois subtils de répression, d'exclusion, de violence et nous a sensibilisés à leurs manifestations les plus banales, les plus quotidiennes, les plus courantes, c'est-à-dire les plus vicieuses ou les plus sournoises.

L'Occident aurait tellement réfléchi—j'ai envie de dire, « avancé » — sur de tels problèmes, et le Canada, les Canadiens, n'auraient toujours pas compris qu'il peut être désagréable, qu'il est souvent difficile, d'être francophone dans ce pays ? On veut bien que les francophones hors-Québec soient réputés timides et discrets, mais ce trait de caractère ne suffira certainement pas à expliquer un phénomène si frappant, qu'un pays si avancé peine autant à se réconcilier avec sa principale minorité, et refuse avec autant d'obstination de la traiter correctement.

---

<sup>72</sup> Les slogans anti-québécois permettent sans aucun doute à certains porte-paroles ou simples membres des minorités francophones hors-Québec de se hisser assez haut dans certaines hiérarchies, d'occuper par exemple au sein de l'Etat fédéral des positions qui n'avaient peut-être jamais été atteintes (et il faut évidemment se réjouir que ces exemples et ces possibilités aient été offerts par des individus de caractère à la jeunesse francophone minoritaire) ainsi que de progresser très rapidement vers les centres décisionnels de certains partis politiques. De fortes personnalités ont percé ces voies et cela est, *caeteris paribus*, profitable.

Mais cela n'a pas suffi, malgré des moyens investis absolument considérables depuis 35 ans, à redéfinir sensiblement ou suffisamment la donne pour les francophones du Canada, du moins tel qu'en témoignent par exemple les taux d'assimilation. Les francophones hors-Québec doivent réfléchir au fait qu'un parti politique qui, une fois au pouvoir, a reculé devant très peu de moyens pour atteindre certains de ses objectifs n'a pourtant pas eu suffisamment de conviction pour instaurer le bilinguisme dans la capitale fédérale du Canada (ce que, selon le sénateur Gérald Beaudoin, permet pourtant la constitution canadienne).

Quelle théorie faut-il mobiliser pour que les Acadiens jouissent de la gestion de leurs écoles ? Quelle « théorie » « appliquée » -t-on quand on ne menace pas à intervalles réguliers un hôpital francophone de fermeture ? L'absence de quelle « théorie » fait en sorte que ces phénomènes assez simples ne puissent être constatés et que ces possibilités élémentaires soient controversées ?

Une meilleure compréhension du fédéralisme, par exemple, ou une théorie du fédéralisme supérieure à toutes celles qui sont actuellement disponibles, serait-elle ici la clef ? Le fait qu'un suédophone de Finlande, qu'un germanophone de Suisse ou qu'un Ecossais ne se sentent pas harcelés et constamment contraints de se battre, et n'éprouvent pas la même insécurité, cela est-il attribuable à une théorie qu'appliqueraient Helsinki, Berne ou Londres, et qu'au Canada on ignorerait<sup>73</sup> ?

Les « faits » sont-ils mis en doute par qui que ce soit, ou tente-t-on simplement de les ignorer, de les marginaliser ? Qu'est-ce qui fait débat ici au juste et à quel niveau se situe la controverse ?

A-t-on besoin ici de théorie, ou plutôt d'un élargissement de la sensibilité morale des Canadiens, qui ne résultera certainement pas d'une fréquentation plus assidue des philosophies morales très sophistiquées qui sont actuellement en vogue, ce que LaSelva appelle « contemporary moral philosophy » ?

Il ne s'agit pas de nier que les théories, sur cette classe de phénomènes comme sur les autres classes, semblent s'améliorer, progresser, se sophistiquer. Je ne dis *pas* que « toutes ces théories s'équivalent », que « les différences théoriques ne font pas de différence réelle, n'ont pas d'implications pratiques », que « nos options terminologiques, le choix de tel ou tel vocabulaire, par lequel nous nous saisissons de ces problèmes, n'a aucune conséquence pratique » et que les lexiques et les théorèmes sont ici comme des « roues qui peuvent tourner sans affecter l'ensemble du mécanisme ».

Je dis au contraire que nous pouvons compter sur une impressionnante quantité de théories très satisfaisantes (il ne serait pas cohérent de prétendre qu'elles soient toutes également satisfaisantes, mais il est suggéré que chaque sensibilité peut ici « trouver son bonheur ») mais que cela ne semble pas suffisant à faire simplement en sorte que, par exemple, les Franco-Ontariens ne se sentent pas aliénés dans la capitale

---

<sup>73</sup> Dans tous ces pays, ainsi qu'en Belgique, les communautés distinctes sont pour l'essentiel séparées et cela est *essentiellement* mais pas *totalement* le cas au Canada (au Canada elles sont séparées mais pas rassemblées, ou réparties de part et d'autre d'une seule *ligne*, d'une seule *frontière*), d'où des défis particuliers pour le Canada. Bernhard Altermatt a fait remarquer que le Canada se distingue par d'ambitieux et d'impressionnants programmes de soutien aux minorités linguistiques et à l'apprentissage de la langue seconde. Les études comparatives qu'il a menées sur ces questions lui assurent une connaissance de certaines données absolument incommensurable à la mienne ; mon dilettantisme ne m'empêche néanmoins pas de constater que les effets de ces deux impressionnants programmes sont assez décevants. Il est vrai que mon analyse et ma propre appréciation prennent en compte les immenses prétentions (essentiellement morales) élevées par la société ou la « civilisation » canadienne et associées à ces programmes (ainsi qu'à d'autres, comme le multiculturalisme). Mon jugement sévère pourrait par ailleurs sembler récusé ou au moins nuancé par les analyses proposées par Matthew Hayday (voir *Bilingual today, united tomorrow*, Montréal/Kingston : McGill-Queen's, 2005). Dans la perspective de Hayday, mon jugement est sans doute obscurci par de l'impatience.

fédérale d'un pays qui pavane assez bruyamment son identité bilingue, ouverte, sophistiquée et généreuse. J'ai tendance à en déduire, sans doute à tort, que le problème n'est peut-être pas théorique, que ce qui « bloque » ici, ou « obstrue la voie vers le progrès », ce n'est pas, pour revenir au thème de cette rencontre, une incapacité à mieux comprendre ou apprécier l'idée fédérale ou quelque autre formule institutionnelle, ni à nous rendre à l'évidence des fondements normatifs mobilisés ou invoqués à l'appui de ces paramètres institutionnels, même si cela fait indéniablement partie de la « question francophone au Canada », Québec inclus<sup>74</sup>.

Il pourrait sembler que, si le droit à l'existence de la francophonie canadienne était clairement reconnu, si le Canada prenait, pour des raisons patriotiques par exemple, *intérêt* à faire reculer le sentiment d'aliénation qui accable certains francophones, et se donnait les moyens d'assurer et garantir tous les paramètres d'une existence digne à ce peuple au statut historique pour le moins particulier et distinct, il faudrait certes encore de l'imagination et du génie pour régler tous les points de détail, mais très peu de ruse et d'acharnement théoriques. Si l'on pouvait compter sur des réponses franchement positives aux questions « les francophones minoritaires veulent-ils continuer de vivre en français et se donner pour cela les moyens nécessaires ? » et « les Canadiens anglophones sont-ils prêts à faire à cette francophonie la place qu'elle réclame ? », les thèmes des colloques pourraient et devraient se formuler autrement. Mais on tente peut-être trop souvent d'avancer sans s'être d'abord confronté à ces deux questions fondamentales. Dans ce sens, on « met malheureusement la charrue devant les bœufs ».

« *The great danger faced by Canadian society is that French and English will deny each other mutual recognition, treat one another as strangers, and destroy the country.* » J'ignore ce qu'il faut entendre ici par « *recognition* » ; dans quelque sens qu'on décide de le prendre, il m'est difficile d'imaginer comment les minorités francophones pourraient ne pas « reconnaître » la majorité anglophone<sup>75</sup> ; il me semble

---

<sup>74</sup> LaSelva considère que « *Federalism may be such device since it requires each citizen to be both a member of a distinctive provincial community and a member of the more open society that exists at the national level.* » (p.115) Cette « ouverture » n'est pas toujours facile à percevoir ou à identifier, notamment dans le refus obstiné d'une ville comme Ottawa, la capitale fédérale, à se déclarer bilingue, alors que les chantres officiels du bilinguisme *Coast to Coast* y occupaient le pouvoir fédéral et pouvaient compter sur une fidélité indéfectible de l'appareil bureaucratique.

<sup>75</sup> Sans doute LaSelva fait-il plutôt référence aux Québécois francophones, qui s'intéressent en effet fort peu à leurs voisins canadiens anglophones.

Les « fédéralistes » québécois, les anti-séparatistes (pour employer un terme plus rigoureux, ces derniers ayant souvent perdu la richesse du fédéralisme, comme les Canadiens en général) sont généralement typiquement québécois à cet égard : ils sont essentiellement incapables de présenter et « vendre » les Canadiens anglophones et leur culture sous un jour vraiment attrayants, entre autres parce qu'ils ne les connaissent pas plus que les autres, et parce que leur attachement au Canada a peu à voir avec quelque communauté subjective de destin avec leurs compatriotes anglophones.

LaSelva insiste lourdement (p.118) sur le fait que « *Federalism, however, is not simply about the recognition of deep diversities ; it is also about creating common allegiances, developing common identities, and sustaining a community of moral sentiment that includes all Canadians* ». Certains fédéralistes québécois ne trahissent pas toujours une très haute idée de cette « communauté morale » ; pendant la campagne électorale fédérale 2005, Hélène Scherrer, secondée de Lucienne Robillard, insistait sur l'imprudence et l'ineptie des aspirations indépendantistes québécoises, à l'heure où les Québécois étaient surtout très pauvres et ne seraient rien sans le Canada. La force performative de ce genre de

que, même à Vanier, il faudrait être fou ou autistique pour tenter de jouer à ne pas reconnaître les Canadiens anglais ; et ce jeu aurait la même durée que celui, à peu près aussi constructif et prolifique, qui consiste à tenter de retenir sa respiration.

On rappellera la modestie de cette expression maladroite de perplexité, et le fait que rien de ceci n'élève de prétention théorique particulière, en précisant que rien de ce qui vient d'être dit ne milite contre les belles intuitions et les visions édifiantes que LaSelva énonce en termes de fédéralisme fraternel<sup>76</sup>. Au contraire. Mais l'idée fraternelle requiert au Canada un programme de marketing moral et idéologique vigoureux, peut-être un nouveau programme de commandites, cette fois-ci *a mari usque ad mare*...

---

déclaration peut sembler assez délicate : on y perçoit moins l'appel à un dépassement de soi par des Québécois « très pauvres » que le rappel d'une sagesse parasitaire (et paralytique) à l'effet qu'il vaudrait mieux rester ami avec une voisine aussi industrielle que l'Ontario et une voisine aussi bien assise sur la manne pétrolière que l'Alberta, que de compromettre ce confort relatif en aspirant à une inaccessible et à une futile « Indépendance ». Cette légitimation « parasitaire » du fédéralisme canadien rappelle certains arguments mobilisés par le camp du NON lors du référendum de 1980. Voir Journal La Presse, « Le Québec survit grâce au fédéralisme, croit Hélène Scherrer », vendredi 09 décembre 2005,

<http://www.cyberpresse.ca/article/20051209/CPACTUALITES02/51209083/5363/CPACTUALITES02>

<sup>76</sup> Evoquer ce genre de chose—la difficulté d'être francophone en Amérique du Nord—n'équivaut pas à relancer la rhétorique des « *Dead Ducks* » et des « cadavres chauds » ; il s'agit évidemment de tendances lourdes de la réalité canadienne et de phénomènes que les Québécois ne peuvent manquer de prendre très au sérieux (Yves Thériault ne peut pas ne pas être frappé par le fait qu'une partie de sa famille ontarienne n'est pas en mesure de lire ses œuvres); mais rien n'exclut ici une nouvelle alliance entre ces derniers et les communautés/sociétés francophones du Canada, ainsi qu'une nouvelle vigueur pour la vision suivant laquelle le Canada a toujours—et d'abord—été francophone, qu'il le restera, et qu'il est hors de question pour les francophonies canadiennes de démissionner face aux visées hégémoniques et exclusivistes de la majorité anglophone. Cette nouvelle configuration pourrait s'édifier sur les décombres du néo-nationalisme québécois, mais elle pourrait également, et tout aussi bien, s'élaborer, de manière moins régressive, sur la base d'une reconnaissance franche de l'existence d'une nation québécoise et, par exemple, sur l'émergence (ou l'existence avérée) d'une nation acadienne, etc. En fait, tout porte à croire que cela correspond essentiellement à la vision que défend le Gouvernement Charest, à l'avant-garde duquel, sur ces questions, on trouve l'action du ministre Pelletier.